

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300. Gönève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4,50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. — Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

Billet valaisan: Un curieux tuteur

Le Parti conservateur connaît depuis quelque temps de drôles de maux. On ne sait si c'est de tête ou de ventre. Toutefois, il faut bien le reconnaître, il souffre sérieusement.

Les bonzes, habitués qu'ils étaient à prendre leurs propres paroles pour de l'Évangile, voient tout remis en question.

Qui ne va pas avec sa petite dissidence, sa petite conception très personnelle de la construction de la cité. Un de mes amis disait: «Le Parti conservateur c'est un bel arbre, mais il plie sous le poids de ses parasites».

Il faut vraiment croire qu'il n'a plus assez de sève pour les entretenir tous, lorsque l'on voit foisonner les outsiders dans toutes les directions.

Toutefois il faut bien le dire, rien ne dépasse le comique de son nouveau tuteur.

En son temps, nous avions dit à ceux qui se réjouissaient tellement de n'avoir qu'un seul journal du bon bord, que celui-ci ferait et déferait les conseillers d'Etat.

On nous avait souri au nez à l'époque, mettant sur le compte de notre rancune personnelle ou encore dans le meilleur des cas de notre déception, nos prévisions pessimistes, car on juge les autres d'après soi-même.

Pourtant personnellement nous aimons bien mieux avoir affaire à M. Luisier, qui est fort vulnérable, qu'à un quidam qui croit en son évangile parce qu'il le vit.

Toutefois la semaine dernière lorsque nous lisions notre M. Luisier qui rappelait à l'ordre ces bons chrétiens-socials qui avaient le culot d'utiliser leur temps et surtout leur argent pour faire de la politique alors que, comme il le rappelait à juste titre, tous leurs syndiqués ne sont pas conservateurs, cela nous a défoulé la rate un bon moment.

D'ailleurs M. Luisier ne s'arrêta

pas en si bon chemin et il rappelait que ces messieurs tournaient autour du président du parti et qu'ils n'avaient pas le droit de présenter une seconde volée contre le candidat correspondant du «Nouvelliste» qui est réellement le seul homme de l'avenir. Comment en serait-il autrement pour M. Luisier?

Vous le voyez détenteur du quotidien et d'un homme à sa dévotion dans le gouvernement! Tout irait pour le mieux. On ne pourrait même plus dire qu'il ferait la pluie et le beau temps. Il deviendrait réellement le petit dieu du canton.

D'ailleurs quel est le candidat qui oserait actuellement s'élever contre la tutelle du «Nouvelliste» et demain celui qui sera élu, comment osera-t-il prendre une décision contre son assentiment?

Je vois déjà ces gaillards appeler au bout du fil leur ami Luisier pour lui demander son avis sur tel ou tel sujet!

Déjà, il a reproché publiquement aux autorités de Sion de n'avoir pas tenu leur contrat vis-à-vis de lui. Je ne sais lequel, mais enfin il doit exister puisque personne n'a répondu. Nos autorités ont dû mettre les pouces.

A mourir de rire ou à faire pitié! Que voulez-vous que nos braves conservateurs fassent lorsque notre ami Luisier entretient déjà la «Patricie valaisanne» et, suivant ses écrits, il pourrait la liquider lorsque cela lui plairait.

Cela va si loin que nous avons lu, également dans le «Nouvelliste», que le préfet de Sion irait en délégation auprès de lui pour l'inviter à soutenir le grand parti.

Il doit bien rire notre Luisier!

Vous voyez le préfet mettre son petit chapeau et prendre sa baguette de jonc pour aller quêmander une entrevue au nouveau tuteur du parti? Cela dépasse la bouffonnerie et pourtant c'est vrai. Ces gens vont en pé-

lerinage à l'Imprimerie Moderne. Ils feraient mieux d'aller à la Banque Cantonale.

Vous le voyez, notre préfet, avec sa diplomatie essayer de faire comprendre à M. Luisier qu'il doit avoir pitié du grand parti et repartir après un marchandage, comme les autorités de Sion, je les oppose.

Que va-t-on lui accorder comme nouvelle faveur? Le droit d'assister aux séances du gouvernement ou celui de cuissage comme au bon vieux temps? On ne sait jamais où peut mener le désarroi.

D'aucuns penseront que, dans le fond, tout cela n'est pas mal et que le grand parti se débrouille avec ses enfants. Le grand parti a suffisamment imposé ses médiocres, comme ses décisions arbitraires, pour que lorsque quelqu'un commence à secouer le prunier, nous puissions lui tirer le chapeau. S'il ne s'agissait que de cela! Malheureusement, d'un arbitraire, nous tombons dans un autre arbitraire et ce dernier est encore plus dangereux que le premier. La presse indépendante lorsqu'elle reste objective est une belle arme, mais lorsqu'elle tombe dans l'arbitraire et qu'elle détient le monopole de l'information, elle est non seulement dangereuse, mais malsaine. On ne peut laisser un pays tomber sous le boisseau d'un seul homme. Or c'est bien à ce phénomène que nous assistons.

Il est certainement risible de voir nos conservateurs se démener comme dans un panier de crabes, mais il est lamentable de constater que des autorités vont causer en inférieurs avec M. Luisier et quêmander sa bonne volonté.

Ceux qui se sentent à l'aise dans une telle situation manquent certainement d'équilibre ou pour le moins ont peu le sens de l'esprit démocratique.

On n'a pas le droit de laisser tomber l'autorité aussi bas.

A. Dussex.

Un nouveau snobisme ?



Après une deuxième place dans la descente au championnat du monde de skibob du samedi, l'équipe suisse a réalisé une belle victoire dans le slalom géant du dimanche. Pierre-Joseph Bonvin a remporté la médaille d'or et le combiné. Notre photo montre Bonvin lors de la course du dimanche. Nous nous demandons à quoi rime tout le tapage fait autour de ce championnat. Il est vrai que cette manifestation se déroulait à Montana-Crans et que cette station mondaine paraît très avide de publicité. En outre, elle est animée par des personnes particulièrement bien introduites.

Grand succès de la manifestation genevoise de solidarité avec l'Espagne

A l'appel de l'Union des syndicats du canton de Genève et d'une dizaine d'organisations de gauche faisant partie du Comité d'organisation et de soutien, plus de 2000 personnes se sont réunies samedi matin à Genève pour protester contre l'état d'exception institué en Espagne.

Un cortège haut en couleurs, garni de très nombreuses banderoles et pancartes s'est rendu de la place du Molard à la place Neuve. On notait dans la longue colonne la présence d'André Chavanne, conseiller d'Etat, de Claude Ketterer, conseiller administratif, des conseillers nationaux Vincent et Dafflon, ainsi que de nombreux députés de gauche. On remarquait aussi une forte participation de travailleurs espagnols et de la Colonie libre italienne de Genève. Les syndicats chrétiens avaient renoncé à organiser leur propre manifestation et s'étaient joints à la manifestation.

Devant le Grand-Théâtre, les banderoles portant les slogans comme: «Justice sociale, liberté syndicale»; «Droits politiques pour les travailleurs étrangers»; «Ouvriers, la lutte est commune»; «Vive les commissions ouvrières» et d'autres, se sont déployées autour de la tribune. André

Baudois, secrétaire syndical a alors pris la parole pour remercier la population de s'être associée si nombreuse à cette manifestation. Il a ensuite donné la parole à Pierre Caron, de la FOBB. Celui-ci a rappelé que les syndicats genevois ont toujours soutenu la lutte des ouvriers espagnols et qu'aujourd'hui les syndicalistes se devaient de manifester contre les mesures d'exception du régime franquiste. Pierre Schmid, de la FOMH, a dénoncé les exactions de la dictature. Il a dit que le régime espagnol était une honte pour l'ensemble de l'Europe. Enfin il a souhaité que la démocratie revienne rapidement dans ce pays.

Le poète José Herrera Petere a lu un très beau poème en espagnol, qui fut ensuite traduit par un acteur du Théâtre de Carouge. Il faut relever que le «Carouge» s'est associé en corps à la manifestation.

Cette manifestation a été tout à fait remarquable par la participation de la population genevoise (il faisait un froid terrible) et par son sens: la solidarité de la classe ouvrière suisse avec le peuple espagnol pour le renversement de la dictature, la démocratie et le socialisme. C. A.



Congrès du Parti socialiste valaisan

Le congrès extraordinaire du Parti socialiste valaisan s'est tenu dimanche à Riddes, sous la présidence d'Albert Dussex, et en présence de Pierre Aubert, conseiller d'Etat vaudois. Après avoir entendu le rapport du groupe du Grand Conseil présenté par Clovis Luyet, le congrès a défini son programme en vue des élections cantonales, dominées par la révision de la loi fiscale cantonale, l'introduction de l'assurance maladie obligatoire, l'organisation de la médecine du travail la création d'un office cantonal de sports et loisirs, la révision de la loi sur les prestations complémentaires aux vieillards et aux invalides et l'introduction du suffrage féminin. Après s'être prononcé sur le dépôt d'une seule candidature pour l'élection au Conseil d'Etat, le congrès a pris connaissance du désistement de M. Imfeld en faveur d'Alfred Rey. Le congrès s'est terminé par la conférence de Pierre Aubert qui développa le thème «Ce que cache la prospérité actuelle».

Cela s'est passé dans notre pays

UNE DEMI-HEURE DANS L'EAU SOUS UN TRACTEUR. — M. Michel Richard, âgé de 26 ans, agriculteur à Puidoux, conduisait un tracteur samedi sur la route Moudon-Vevy lorsqu'il heurta le pont enjambant le ruisseau «Le Grenet», sur la commune de Forel-Lavaux. La machine versa dans le lit du ruisseau tombant d'environ quatre mètres. M. Richard demeura pris sous l'engin pendant une demi-heure avant d'être secouru et transporté à l'Hôpital cantonal.

M. POMPIDOU A GENÈVE. — Cette semaine, soit jeudi 13 février, M. Georges Pompidou, ancien premier ministre de la 5^e République et «ex-futur» président de la République française, continuant ses visites à l'étranger, sera l'hôte du Conseil d'Etat genevois. Il visitera en outre le CERN l'ONU, le siège du Comité international de la Croix-Rouge et d'autres institutions internationales ayant leur siège à Genève. L'ancien premier ministre sera également l'hôte de la Télévision romande.

VOLEURS ARRÊTÉS. — Une habitante de Florissant, à Genève, téléphonait, samedi soir, à la police pour l'informer que des cambrioleurs se trouvaient dans un appartements voisin. Les policiers se trouvèrent effectivement en présence de deux cambrioleurs qui prirent la fuite, l'un passant à travers une vitre se fractura le genou et était aussitôt cueilli, l'autre passant par une fenêtre, était également arrêté. Il s'agit de deux étudiants de Rome, âgés de 22 et 27 ans. Un complice qui faisait le guet, a disparu dans une voiture.

PIÉTON TUÉ. — Un accident mortel s'est produit dimanche, peu après midi, à Aristau, dans le canton d'Argovie. M. Leonz Stoeckli, âgé de 68 ans, traversait la route principale quand il fut happé par une voiture venant sur sa droite de Bremgarten. Il a succombé sur place à ses graves blessures.

ILS VIDENT UN COFFRE. — De nuit, des voleurs ont opéré dans un magasin d'articles médicaux, au boulevard des Philosophes. Ils ont emporté un coffre-fort renfermant 12 000 fr., qui a été retrouvé dimanche dans les bois de Versoix, mais vide de son contenu, bien entendu.

ERREUR FATALE. — M. Hans Hagenbuch, de Zurich, 70 ans, a été victime d'une tragique méprise, samedi soir, alors qu'il descendait du train omnibus Baden-Zurich. Le convoi avait dû s'arrêter en campagne, un signal étant rouge. M. Hagenbuch crut être arrivé à destination, quitta le wagon et fut happé par un train qui venait en sens inverse. Il a été tué sur le coup.

FRASQUES DU VENT. — Samedi matin, de violentes explosions se sont fait entendre dans la région de Chexbres: sous l'effet du vent, une ligne téléphonique s'était rompue et était entrée en contact avec la ligne à haute tension de 23 000 volts allant de l'usine électrique à Lavey à Lausanne, provoquant ainsi les déflagrations. Le personnel technique s'est immédiatement rendu sur les lieux pour procéder aux réparations.

VOTATIONS. — Les femmes de Köniz et de Steffisbourg, dans le canton de Berne, ont étrenné ce week-end leurs droits civiques, en participant aux votations communales. Le corps électoral zurichois a accepté les quatre projets qui lui étaient soumis. Ils concernent un plan d'adduction d'eau, l'aide complémentaire à l'AVS-AI, une contribution à un hôpital et des mesures contre le renvoi tardif des cartes de vote.

TUÉE SUR LE TROTTOIR. — A la Roetelstrasse, à Zurich, très tôt samedi matin, deux automobiles, dont un taxi, ont dérapé sur le verglas et sont montées sur le trottoir, atteignant mortellement M^{me} Lydia Hirt, 65 ans, qui livrait des journaux.

TRISTE ISSUE. — M. Jean-François Fardel, 23 ans, de Mutruz, avait été très gravement brûlé par une décharge de 16 000 volts, le 23 novembre dernier. La grue avec laquelle il chargeait du bois, à la gare de Grandson, étant entrée en contact avec la ligne électrique du chemin de fer. Il est mort vendredi à l'Hôpital.

MANIFESTATION A ZURICH. — Plus de 600 personnes se sont rassemblées vendredi soir à la Bourse de Zurich, pour participer à une manifestation contre l'état d'exception en Espagne. Max Arnold, conseiller national, s'est élevé contre la décision des autorités de Madrid, lançant un appel pour la solidarité avec les victimes de ces mesures. A la fin de la manifestation, un cortège a gagné les abords du Consulat d'Espagne, pour y déposer une résolution protestant contre l'état d'urgence.

Patinoire des Mèlèzes
HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

Tour final
KLOTEN

MERCREDI 12 FÉVRIER
à 20 h. 30

PRIX DES ENTRÉES
 Adultes, Fr. 5.—; étudiants et militaires, Fr. 3.50;
 enfants, Fr. 1.50; supplément tribunes Fr. 2.—.
LOCATION: Griseol tabacs, L.-Robert 12, Graf tabacs,
 Serre 81; Sandoz tabacs, Forges; buvette de la pa-
 tinoire.

Recherche magazine
SIGNAL
années 1940, 1944 et 1945

Offre intéressante, même pour nu-
méros isolés, dans l'édition de
langue française.

Ecrire sous chiffre 9411 au bureau
du journal, Parc 103, La Chaux-de-
Fonds.

Faites lire votre journal

**RELAIS
DU CHEVAL-BLANC**
Boinod — G. Bubloz

**Vacances
annuelles**

FERMÉ DU 10 AU 24 FÉVRIER

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi 7 février 1969

Naissances
Haldi Patrick, fils de Georges-Frédéric,
horloger, et d'Andréane née Aini.
Pelizzon Svetlana, fille d'Oleno, mécani-
cien, et d'Emilia née Frasson.

Promesses de mariage
Clémence Lucien-Jean, mécanicien sur au-
tomobiles, et Couval Jeanine-Hélène.
Tonon Arturo-Antonio, mécanicien, et Cor-
na Giuseppina.
Grandjean Auguste-Ernest, batelier, et Vou-
mard Monique-Nicole.
Stämpfli Pierre-André, appareilleur, et
Portner Jocelyne-Lilliane.

Marlage
Addor Jean-Daniel, employé CFF, et Tétaz
Ariane-Marguerite-Katia.

Décès
Vuille Lucile, institutrice, née le 28 mars
1914, célibataire. Domicile: Dr-Kern 11.
Imhoff née Renggli Lucie-Marie, ménagère,
née le 9 août 1878, veuve de Charles-Henri-
Jules. Domicile: Progrès 51.

A l'occasion d'un
anniversaire

vous enverrez une
jolie carte de féli-
citations que vous
aurez choisie chez
REYMOND, 66, rue
de la Serre, à La
Chaux-de-Fonds



tabac
AMSTERDAMER



Circulan
Circulan chez votre
pharmacien et dro-
guliste. 1 litre Fr. 20.55,
11.25, 4.95.

Offres d'emploi

TECHNICUM NEUCHATELOIS
Division de La Chaux-de-Fonds
Ecole de travaux féminins

MISE AU CONCOURS

d'un poste de
maîtresse de travaux à l'aiguille
(enseignement à des élèves en âge de scolarité
obligatoire)

Titre exigé: brevet cantonal de maîtresse de tra-
vaux à l'aiguille ou titre équivalent.
Obligations et traitement légaux.
Entrée en fonctions: 21 avril 1969 ou date à conve-
nir.
Demander le cahier des charges et la formule de
postulation au secrétariat du Technicum neuchâte-
lois, Progrès 38-40. La Chaux-de-Fonds, et adresser
les offres de services avec pièces à l'appui à M.
Pierre Steinmann, directeur général, jusqu'au 18
février 1969.

La commission:

**PROFITEZ DES TOUT
DERNIERS JOURS**



EHINGER

TEINTURERIE D'YVERDON
VOTRE TEINTURIER

La Chaux-de-Fonds - place Neuve 8 - Tél. 3 29 39
(immeuble Boucherie Chevaline Schneider)
Le Locle: avenue de la Gare
(vis-à-vis Confiserie Bersot - tél. 5 48 48)

Autres dépôts:
Ch. Hausser - Confection - Rue de la Serre 61 - Tél. 2 16 19 - **La Chaux-de-Fonds**
Mercerie Alexandre Jeanmaire - Jardinière 41 - **La Chaux-de-Fonds**
Chez Arlette - Mlle Béguelin - Rue de la Balance 14 - **La Chaux-de-Fonds**
Charles Frutiger - Confection - Rue Andrié 3 - **Le Locle**
Louis Sieber - Nouveautés - **Les Brenets**
Mlle J. Thiébaud - Rue du Collège 1 - **Les Ponts-de-Martel**



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
MET AU CONCOURS**

**1 POSTE D'INSTITUTRICE
1 POSTE D'INSTITUTEUR**

**EN SECTION PRÉPROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Obligations: légales
Traitement: légal
Entrée en fonction: 21 avril 1969

Adresser les offres de services, avec pièces à
l'appui jusqu'au 19 février 1969, au directeur de la
section préprofessionnelle, M. André Dubois, rue
du Temple-Allemand 115, et en avisant le secrétariat
du Département de l'instruction publique, Château,
2001 Neuchâtel.

La Commission scolaire.

**Jeune ouvrier de la branche
horlogère**

ayant du goût à la fois pour les
travaux de bureau et les ques-
tions sociales, ayant de bonnes
connaissances d'allemand, pour-
rait

**AMÉLIORER
sa situation**

◀◀

s'il sait faire preuve d'initiative
et prendre ses responsabilités.
Il s'agit d'une activité intéres-
sante et variée, bien rétribuée,
mais demandant de l'idéalisme.

Faire offres manuscrites sous chiffre 9408 au bureau
du journal, Parc 103, La Chaux-de-Fonds, avec
curriculum vitae, copies de certificats et référé-
nces.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Schmid: c'était à prévoir



Après sa victoire dans la semaine de saut, dimanche dernier au Locle, tout le monde prévoyait une victoire de Hans Schmid, mis à part une chute éventuelle.

Le tremplin des Granges-d'Ex était en parfait état quand les coureurs s'élançèrent. Dès son premier saut à 71 m., Schmid prit immédiatement une option sur le titre; mais quand, au second saut, il réalisa encore 67 m., la cause était en parfait état quand les membres de l'équipe nationale s'octroyaient les places d'honneur.

Quelques jeunes commencent à faire parler d'eux, mais le contingent d'espoirs est encore faible. Espérons que les victoires de notre champion suisse inciteront les jeunes à prendre des risques sur les tremplins suisses.

Tous les classements

Fond 15 km.: 1. Aloïs Kaelin (Einsiedeln), 56'06"6; 2. Hauser (Obergoms), 57'53"1; 3. Wenger (Berne), 57'42"3; 4. Stussi (Saint-Moritz), 58'12"2; 5. Haas (Marbach), 59'27"7; 6. Jaggi (Im Fang), 59'57"7; 7. Maranta (Gde-front. 4^e arr.), 59'59"7; 8. Giger (Saint-Moritz), 1 h. 00'00"0; 9. Roner (Saint-Moritz), 1 h. 00'07"7; 10. Haymoz (Riaz), 1 h. 00'11"1; 11. Brandt (Les Diablerets), 1 h. 00'12"2.

Relais 4 fois 7 km. 500: 1. S. C. Alpina Saint-Moritz, 1 h. 55'13"2; 2. Einsiedeln, 1 h. 59'42"1; 3. La Brévine, 2 h. 01'15"4; 4. Les Diablerets, 2 h. 01'15"4; 5. Obergoms, 2 h. 01'53"6. Puis: 8. Les Cernets-Verrières, 2 h. 03'01"4.

Fond dames 7 km. 500: 1. Rita Czecz (Lucerne), 47'05"4; 2. Doris Barth (Olten), 49'47"4; 3. Christiane Grimm (Tête-de-Ran), 50'16"3; 4. Jacqueline Frey (Mont-Soleil), 51'49"7; 5. Ursula Rehmann (Berne), 52'06"7.

Saut spécial: 1. Hans Schmid (Mumliswil), 224,5 p. (71-67 m.); 2. Zehnder (Einsiedeln), 213 (65-65,5); 3. Pfiffner (Zurich), 197,4 (62-63); 4. Heribert Schmid (Olten), 188,3 (64,5-61); 5. Steiner (Wildhaus), 181 (60,5-60,5); 6. Stoll (Rueschegg), 177,4 (58,5-59); 7. Bonetti (Andermatt), 175,1 (59-60,5); 8. Serge Wirth (Le Locle), 170,4 (57-55,5); 9. Von Grunigen (Gstaad), 167,7 (57-56); 10. Moser (Langenbruck), 164,9 (58-57).

Combiné: 1. Moser (Langenbruck), 397,25 points; 2. François Blondeau (La Brévine), 376,80; 3. Kunzi (Kandersteg), 365,62; 4. Furrer (Andermatt), 353,78; 5. Heiniiger (Granges), 350,11.

Château-d'Oex a sacré les champions suisses de ski nordique

ALOÏS KAELIN LE REVENANT

Si Aloïs Kaelin revenait à la compétition après une année d'arrêt, il avait une idée derrière la tête. D'une part, il voulait conserver son titre et d'autre part, il voulait démontrer qu'il n'était pas encore un homme fini. Du

De notre envoyé spécial
SERGE CHESSEX

reste à l'arrivée, il nous confia qu'il avait préparé cette course spécialement et qu'il était venu à Château-d'Ex pour gagner.

Son temps reflète bien le qualificatif de formidable, car mis à part le jeune Valaisan Hauser et Wenger, l'étudiant bernois, tous ses concurrents arrivent avec plus de trois minutes de retard.

Et Haas? Eh bien Haas a lui aussi eu des ennuis avec le fartage et il termine à 3' 21 de Kaelin en cinquième position.

Les coureurs romands nous donnent également de belles satisfactions, car nous trouvons au sixième rang le jeune Louis Jaggi. Brandt et Borghi des Diablerets finissent respectivement onzième et seizième, alors que le vétéran Michel Haymoz finit en dixième position.

Les dames participèrent également à ces championnats. Malheureusement, nous n'avons pas encore «l'oiselle rare» qui puisse nous procurer certaines satisfactions. A part, la Lucernoise Rita Czecz qui a conquis le titre avec une facilité déconcertante, ses suivantes ne l'ont guère inquiétée; la deuxième n'arrive qu'à 2' 42" et la troisième, Christiane Grimm, a déjà 4' 44" de retard.



Joos Minsch... ENFIN!

Après la victoire vendredi, d'Andreas Sprecher dans le slalom de Cortina, la Suisse a triomphé dans la descente avec Joos Minsch. C'est la première fois, depuis longtemps, que notre pays réussit le doublé (slalom-descente) dans une épreuve internationale. En outre, la sélection helvétique place avec Hanspeter Rohr, Michel Daetwyler et Kurt Huggler, quatre représentants parmi les douze premiers, ce qui constitue un bilan meilleur que celui de la France et de l'Autriche.

Sur la piste olympique, Joos Minsch a renoué avec la victoire en remportant cette épreuve, qui comptait pour la coupe du monde mais qui s'est disputée en l'absence de plusieurs spécialistes, tels que Karl Schranz et Jean-Daniel Daetwyler. Joos Minsch, l'un des vétérans de l'équipe suisse — il a 28 ans — avait montré dès le début de cette saison qu'il n'était pas loin d'avoir retrouvé toutes les qualités qui en avaient fait, il y a quelques saisons, l'un des meilleurs descendeurs du monde.



La Brévine troisième

Dimanche matin, alors que nous mettions le nez à la fenêtre, un soleil resplendissant couvrait les sommets qui environnent cette vallée du Pays-d'Enhaut, mais le thermomètre marquait —20°.

Le départ de l'épreuve de relais est toujours un spectacle attrayant et ce n'est pas moins de trente équipes qui prirent le départ.

Le S.-C. Alpina de Saint-Moritz était la seule équipe qui pouvait aligner quatre membres de l'équipe nationale et dès le départ, ce quatuor prit la tête sans jamais être inquiété. Mais c'est pour les places d'honneur que la lutte fut passionnante.

Au premier relais, Saint-Moritz a passé en tête suivi par La Brévine et l'équipe des douanes, Les Cernets-Verrières n'arrivant qu'en huitième position, suivis par Les Diablerets et Einsiedeln à la douzième place.

Au deuxième relais, toujours Saint-Moritz, les douanes, La Brévine, Les Diablerets et Einsiedeln passe en septième position.

Au troisième relais, les douanes perdent du terrain au profit de La Brévine et Einsiedeln prend la troisième place.

Le dernier relais pour Einsiedeln est pris par Aloïs Kaelin qui fait un forcing effréné et remonte La Brévine qui réussit à passer le fil de l'arrivée avec une mince avance de deux dixièmes de seconde sur Les Diablerets dont le dernier relais est effectué par Denis Mast qui n'avait pu prendre part au fond, victime d'un début de grippe. Au cinquième rang arrive Obergoms avec le jeune Hauser et le toujours jeune Konrad Hischer.

Quand on pense que Les Diablerets comptent dans leurs rangs les Jurassiens Brandt et Mast, les gars de La Brévine étaient heureux, mais vraiment heureux d'avoir pu leur venir la troisième place.

A l'issue des 63^e championnats suisses nordiques, Leonhard Beeli, responsable du fond helvétique, a publié les sélections suivantes:

Coupe Kurikkala à Cortina d'Ampezzo (14-19 février): Louis Jaggi, Giuseppe Dermon, Hermann Walther et Bernard Brandt (élite), Alfred Kaelin, Georges Vianin, Robert Fattou et Fritz Keller (juniors).

Epreuves de Vysoke Tatry (18-24 février): Josef Haas, Ueli Wenger, Albert Giger, Fritz Stussi, Werner Geeser, Edi Hauser et éventuellement Denis Mast.

Coupe du monde

Classement après les épreuves du week-end:

Messieurs: 1. Karl Schranz (Aut), 141 p.; 2. Patrick Russel (Fr) et Jean-Noël Augert (Fr), 93; 4. Alfred Matt (Aut), 70; 5. Henri Duvallard (Fr), 68.
Dames: 1. Annie Famose (Fr), 101; 2. Gertraud Gabl (Aut), 93; 3. Wiltrud Drexel (Aut) et Isabelle Mir (Fr), 76; 5. Rosi Mittermaier (All O), 75.

Quoi de neuf depuis samedi

CYCLOCROSS. — Le champion du monde Eric de Vlaeminsk (Belgique) a remporté le cyclocross international de Lucerne devant son compatriote Albert van Damme. Les deux Belges ont nettement distancé leurs adversaires helvétiques, dont le meilleur a été Peter Frischknecht, qui a terminé troisième à 1' 51".

● L'équipe suisse pour les championnats du monde a été complétée sur la base des résultats enregistrés à Lucerne. Chez les professionnels, Ernest Boller a été désigné aux côtés de Hermann Gretener, Max Gretener et Hansruedi Zweifel. Chez les amateurs, le quatrième homme sera Paul Steiner. Peter Frischknecht, Jakob Kuster et Fritz Stucki seront ses coéquipiers.

HOCKEY SUR GLACE. — Lors du match de championnat Genève-Servette-Sierre, à Genève, M. Tratschin, président central de la LSHG, a confirmé les dates des prochains matches Suisse-Autriche. La première rencontre aura lieu le 18 février à Zoug et la seconde le 19 à Genève.

FOOTBALL. — Le transfert le plus élevé de l'histoire du football anglais — 120 000 livres, soit 1,4 millions de francs — a été conclu entre les clubs londoniens de première division Queens Park Rangers et Tottenham

Hotspur. Au terme de ce transfert, l'ailier gauche de Queens Park, Roger Morgan (21 ans), passera à Tottenham.

BOXE. — Résultats des boxeurs romands à l'éliminatoire nationale de Berne: Legers: Weber (Glaris) bat Vitali (Genève), aux points. — Surlégers: Bitarelli (Lausanne) bat Marti (Brougg) aux points; Sederni (Morges) bat Lardori (Winterthour) aux points; Waespi (Berne) bat Sieber (Tramelan) par arrêt au premier round; Blaser (Genève) bat Muller (Granges) par abandon au premier round; Emery (Sion) bat Lepori (Fribourg) par arrêt au troisième round sur blessure. — Welters: Hess (Winterthour) bat Ghernoud (La Chaux-de-Fonds) par k.-o. au troisième round. — Surwelters: Klausner (Thoune) bat Morard (Sion) aux points; Weissbrodt (Colombier) bat Weltert (Genève) aux points; Chatagny (Fribourg) bat Hubscher (Schaffhouse) aux points. — Moyens: Schupbach (Brougg) bat Dafflon (Genève) par abandon au premier round; Nussbaum (Genève) bat Fuhrer (Yverdon) par arrêt au premier round. — Mi-lourds: Schaer (Bienne) bat Vial (Morges) aux points; Nater (Bienne) bat Kieler (Brougg) par abandon au premier round; Rouiller (Genève) bat Walker (Glaris) par arrêt au premier round.

Football sur la neige

Alors que le F.-C. La Chaux-de-Fonds quittait les Montagnes neuchâtelaises pour établir un camp d'entraînement d'une semaine (avec deux matches) en Allemagne, dans la région de Hambourg, la plupart des autres équipes suisses ont disputé durant ce week-end des matches amicaux. Presque partout, mis à part le Tessin, il a fallu jouer sur la neige.

Xamax était samedi à Bellinzona. Deux autogoals de Stutz et de Merlo ont fait perdre les Neuchâtelais (3-2).

A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Vingt-deuxième journée: Kaiserslautern—Nuremberg, 1-1; Munich—Cologne, 2-1; Hertha Berlin—Bayern Munich, 1-2; Duisbourg—Eintracht Brunswick, 1-1; Hannover—Kickers Offenbach, 2-2; Eintracht Francfort—Stuttgart, 3-0; Hambourg—Borussia Dortmund, 2-0; Schalke—Werder Brême, 2-1; Alemannia Aix-la-Chapelle—Borussia Moenchengladbach, 2-1.

ITALIE. — Dix-septième journée: Atalanta—Florence, 0-1; Bologne—Vicence, 3-0; Cagliari—Varese, 1-1; Milan—Verone, 3-0; Naples—Internazionale, 3-1; Palerme—Juventus, 1-1; Rome—Pise, 2-0; Turin—Sampdoria, 2-0. Classement: 1. Cagliari et Florence, 26 p.; 3. Milan, 25; 4. Internazionale, 20; 5. Juventus, 19.

FRANCE. — Seizièmes de finale de la coupe: à Paris, Marseille bat Rennes, 3-2 après prol.; au Havre, Lyon bat Valenciennes, 3-1; à Quimper, Sedan bat Nantes, 2-0; à Dijon, Metz bat Nîmes, 5-2; à Marseille, Saint-Etienne bat Reims, 1-0; à Toulouse, Bordeaux bat Grenoble, 2-1; à Reims, Strasbourg et Lille, 1-1 après prol.; à Caen, Angers et Lens, 0-0 après prol.; à Sète, Angoulême bat Toulon, 2-0; à Mulhouse, Nice et A. S. Strasbourg, 1-1 après prol.; à Châteauroux, Red-Star bat Montlignon, 2-1 après prol.; à Moulins, Mulhouse bat Aix, 2-0; à Roanne, Saint-Germain et La Ciotat, 1-1 après prol.; à Amiens, Cambrai bat Cholet, 2-0; à Guéret, Geugnon bat Mont-de-Marsan, 2-0; à Vichy, Evreux et Bollène, 2-2 après prolongations.

Sport-Toto

2 X 1 2 1 1 X 1 2 1 X 1 1

AU CROSS INTERNATIONAL SATUS DE GENÈVE LEUBA (La Chaux-de-Fonds) meilleur Suisse

Au stade de Champel à Genève, l'Allemand de l'Est Bernd Diessner a remporté sa deuxième victoire consécutive dans le cross international Satus. Comme l'an dernier, il s'est imposé devant le Soviétique Nikolai Sviridov, qui avait mené durant toute la course. Comme d'habitude, ce vingt et unième cross Satus a été dominé par les athlètes des pays de l'Est, qui ont pris les neuf premières places. La course de la catégorie internationale, course sur sept tours, soit 8 km. 500, a connu un déroulement très simple. Le Soviétique Sviridov s'est porté en tête dès le départ, suivi par Morozov, Diessner, Nurmekivi et Busch et un groupe de coureurs qui alla en diminuant au fil des tours. Au cinquième tour, Sviridov, crédité de 19' 01",

n'avait plus dans sa foulée que Diessner, Morozov, Nurmekivi et Busch. A la fin du tour suivant (2' 48"), il menait toujours devant Diessner. A 200 mètres de la ligne d'arrivée, le Soviétique était toujours au commandement mais il fut alors irrésistiblement passé par Diessner qui le devançait de sept secondes sous la banderole.

Une équipe suisse avait finalement été inscrite samedi. Le meilleur d'entre eux a été le Chaux-de-Fonnier Denis Leuba, qui termina 17^e.

Les classements:
Catégorie internationale (8 km. 500): 1. Diessner (All. E.), 26' 19"3; 2. Sviridov (URSS), 26' 26"3; 3. Busch (All. E.), 26' 33"1; 4. Morosov (URSS), 26' 37"7; 5. Nurmekivi (URSS), 26' 43"7; 6. Tikhov (Bul.), 26' 46"7; 7. Krebs (All.

E.), 26' 55"7; 8. Verlan (URSS), 27' 25"7; 9. Jelev (Bul.), 27' 42"7; 17. Leuba (S), 28' 40"7; 20. Spengler (S), 29' 60"7; 24. Corbaz (S), 30' 21"7; 25. Sommer (S), 30' 21"7.

Vétérans (4 km. 500): 1. Mekki (Anancy), 17' 54"5; 2. Couyoumdjellis (Genève), 17' 59"8; 3. Despierre (Grenoble), 18' 00"0; 4. H. Gubler (Wiedikon), 18' 13"3; 5. W. Gubler (Lugano), 18' 33"3.
Juniors (3 km. 500): 1. Kuznetsov (URSS), 11' 27"2; 2. Molovic (You.), 11' 28"4; 3. Kusenkeev (URSS), 11' 32"7; 4. Marietta (It.), 11' 42"7; 5. Maksimovic (You.), 11' 48"7; puis 12. Rufenacht (S), 12' 41"7; 14. Chardonnens (S), 12' 53"7; 15. Clerc (S), 12' 55"7.

Actifs (7 km. 500): 1. Favier (Fr.), 25' 16"7; 4. Andreos (Fr.), 25' 25"7; 5. Thonney (S), 25' 27"7.

Le fait du jour

Les championnats d'Europe de patinage artistique ont pris fin hier à Garmisch par le gala traditionnel où la musique russe fut à l'honneur. Les champions ont été fêtés et applaudis.

Mais revenons à la soirée de mercredi où les 8000 spectateurs présents et les millions de téléspectateurs assistèrent avec peine à la défaillance de la jeune Allemande Marianne Streifler (18 ans) après son programme libre en compagnie de Herbert Wiesinger. La jeune patineuse de Francfort donna l'impression de souffrir de la cheville droite et elle s'affaissa à deux reprises, se retenant de justesse après la barrière de protection de la patinoire. Les responsables de la Fédération allemande décidèrent de la faire examiner par un spécialiste, ceci en vue d'une éventuelle participation aux championnats du monde. Comme aucune blessure ne fut décelée, finalement, la jeune patineuse avoua avoir simulé une blessure pour influencer les juges, car elle reconnut n'avoir pas réussi son exhibition. Ce n'était donc que de la comédie...

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL
NEUCHÂTEL: Comité de section. — Lundi 10 février à 20 h. 15, à l'Hôtel City. Assemblée statutaire de section, le jeudi 13 février, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Soleil, 1^{er} étage.

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe quartier Succès-Forges, mardi 11 février, à 20 h., petite salle du Café Cortina, Bois-Noir 39. Maurice Jeaneret, percepteur des impôts, parlera de la nouvelle loi sur l'amnistie fiscale.

COMITÉ CANTONAL. — Mercredi 12 février, à 19 h. 45, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, nouvelle salle, 2^e étage.

DISTRICT DE BOUDRY. — Séance du grand comité (présidents des sections locales et députés inclus). Buffet de la Gare, Cortaillod, mercredi 12 février, à 20 h. 15. Ordre du jour: Candidatures au Grand Conseil; statuts; divers.

CANTON DE VAUD

PENTHALAZ: Assemblée générale ordinaire de section. — Vendredi 14 février, à 20 h. 15, au Café de la Gare à Cossonay. Ordre du jour: élections statutaires, rapport sur la fondation et l'activité du groupement féminin, rapport sur l'élection au Conseil d'Etat.

LAUSANNE: Assemblée ordinaire du PSL. — Mercredi 19 février, à 20 h. 15. Maison du Peuple, salle N° 4. PSV, sur « La fiscalité vaudoise ».

PRILLY. — Vendredi 14 février, à 20 h. 30, Café de la Treille, conférence publique avec M. Weber, président de la Commission d'impôt et receveur de l'Etat du district de Lausanne, qui vous entretiendra du sujet suivant: «Données techniques sur l'art de remplir sa déclaration d'impôt».

La section de Prilly organise, d'au-

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Davos est relégué

Ce qui est incroyable est arrivé. Davos, le nom le plus prestigieux du hockey suisse, est relégué en ligne nationale B. Qui l'aurait pensé au début de la saison? Le plus grand nom helvétique, oui. En 1927 Davos obtint son premier titre national. Puis il récidiva en 1929, 1930, 1931, 1932, 1934, 1935, 1937 et ainsi de suite jusqu'en 1948. Après avoir été battu en 1949, il reprit son titre national en 1950, puis en 1958 et 1960. Ce fut là sa dernière année de gloire. Aujourd'hui, Davos qui a fourni les noms prestigieux des Bibi Torriani, Pic et Hans Cattini, A. et F. Geromini, W. Durst et nous en passons n'est plus dans l'élite suisse. C'est du jamais vu.

C'est son ex-gardien Bassani, aujourd'hui à Viège, qui l'a précipité en ligue B. Il fut mauvais samedi et encaissa neuf buts devant les attaquants zurichois. Davos a disputé trois des quatre matches qu'il avait à faire dans ce tour de relégation. Il a perdu tous ses matches. Au départ, les Grisons avaient pourtant deux points de bonification. Tout semblait leur être permis pour conserver leur place en ligue A. Hélas, les dés sont jetés. Même

avec une victoire contre Zurich samedi prochain au Hallenstadion, Davos ne peut être sauvé. Davos avait appartenu durant 47 ans à la ligue A. Contre Zurich, samedi, Bassani fut très faible. Beaucoup d'erreurs à son compte dont quelques-unes ont tourné au comique. Au cours de la première période, Bassani eut sept tirs contre lui, seulement. Quatre ont pris le chemin des filets. A 5 à 1, Bassani quitta la glace pour la céder à Williner.

TROIS MATCHES

Genève-Servette—Sierre, 5-4 (2-1, 2-2, 1-1). — A la Patinoire des Vernets, devant 3800 spectateurs, les Sierrois ont fait presque jeu égal avec la formation genevoise. Celle-ci n'a pas semblé aborder cette rencontre de liquidation avec toute la concentration souhaitable. Les Valaisans ont démontré même une certaine supériorité sur le plan du jeu collectif. Ce sont des exploits techniques individuels qui permirent au Genève-Servette de remporter cette courte victoire. — Buts: 1' Debons, 2' Moulin, 18' Naef, 25' Debons, 26' Moulin, 37' Chavaz, 40' Rey, 41' Giroud, 52' Zufferey.

Kloten—Langnau, 5-5 (3-0, 1-4, 1-1). — Match typique de fin de saison: personne n'appuya son action. Le match fut correct mais terne. Les deux premiers tiers eurent une physiologie tellement différente. Il est vrai que tour à tour les deux gardiens commirent de lourdes erreurs. La dernière pé-

riode fut très équilibrée. Kloten était privé de J. Lott, alors que l'aillier Lengweiler manquait à Langnau. — Buts: 7' Altorfer, 13' Buchser, 13' P. Luthi, 25' Aeschlimann, 31' Buchser, 31' Schenk, 34' Aeschlimann, 38' Wuthrich, 45' Keller, 52' G. Wittwer.

Viège—Zurich, 3-9 (1-4, 1-2, 1-3). — Importante pour le H.-C. Davos, cette rencontre fut d'un piètre niveau. Les Viégeois et spécialement les défenseurs ont manqué totalement de concentration. Les Zurichois, qui jouaient leur maintien en ligue nationale A, exploitèrent à fond ce relâchement. L'absence de Kurt Pfammatter ne suffit pas à expliquer la contre-performance d'ensemble des Haut-Valaisans. — Buts: 3' Muhlebach, 5' Wiessen, 8' Meier, 11' Wespe, 18' et 21' Keller, 30' Meier, 40' Biner, 51' Muhlebach, 52' Meier, 53' Keller, 58' Zenhäusern.

tre part, une permanence les mardis 11, 18, 25 février et 4 mars au Café de la Treille, de 18 h. à 20 h. 30. Des personnes compétentes seront à votre disposition pour vous conseiller et remplir en toute discrétion vos déclarations d'impôts.

CANTON DE GENÈVE
COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire, lundi 10 février 1969, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Les membres du bureau se réuniront à 19 h. 45.

COMMISSION ÉLECTORALE, SOUS-COMMISSION DU PROGRAMME. — Prochaine séance, mardi 11 février 1969, à 20 h. 30, au Café Brazil, place Cornavin 2 (petite salle, 1^{er} étage).

● Groupe des femmes, comité mercredi 12 février, à 20 h. 30, au Café Brazil.

PROGRAMMES



RADIO

Lundi 10 février 1969.
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 A chacun sa vérité 1969. 20.00 Magazine 69: 20.20 «L'inconnu du Living-Room», pièce. 21.20 Maroc 69. 22.10 Découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30 Inf. 22.35 Sur les scènes du monde. 23.00 La musique contemporaine en Suisse.

Second programme de Sottens. — 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. d'ans. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde 20.15 Pour les enfants sages! 20.30 Grands concerts en direct. 22.30 Actualités du jazz.

BEROMUNSTER. — 16.05 Orchestres. 17.00 Chansons populaires. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert. 21.25 Les grands metteurs en scènes. 22.15 Inf. 22.30 Sérénade.

Mardi 11 février 1969
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Inf. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 12.55 «Le Trésor de la Torilla Bavosa», feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.15 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 A livre ouvert. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00 12.30 et 15.00 Inf. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Le Radio-Orchestre. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Chansons et danses. 11.05 Bagatelles. 11.30 Jodels.

12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Livres nouveaux. 14.30 Radioscolaire. 15.05 «Othello», opéra.

TV ROMANDE

Lundi 10 février 1969.
 16.45 Entrez dans la ronde. 17.10 La boîte à surprises. 18.15 Cour d'anglais. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 25 images seconde. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 «Café du Square», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 Document. 21.05 Les champions. 21.55 La vie littéraire. 22.30 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Lundi 10 février 1969.
1^{re} chaîne. — 17.20 Télévision scolaire. 18.20 Flash-actualités. Contact. 18.30 Teuf teuf, jeu. 18.45 Magazine féminin. 19.15 «Pépinière la Bulle», film. 19.20 Actualités. 19.40 «Allô Police», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 «Le Fugitif», film. 21.20 Face à l'événement. 22.05 «Voyez le Menu» et «Les Grotesques Aventures de Renard Stupide et Petit Loup Malin», films. 22.30 Micros et caméras. 23.00 Télé-nuit.

2^e chaîne. — 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 Monsieur Cinéma. 20.30 Cinéastes de notre temps. 21.15 «Notre Pain quotidien», film. 22.35 On en parle...

Mardi 11 février 1969
1^{re} chaîne. — 9.40 Arrivée du président de la République centrafricaine. 10.12 Télévision scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.30 Je voudrais savoir! 14.05 Télévision scolaire.

2^e chaîne. — 14.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.

L'Olympic-Basket en mauvaise posture

En perdant hier après midi devant Jonction, 60 à 42, l'Olympic de La Chaux-de-Fonds s'est mis dans une mauvaise position. Certes, rien n'est perdu, mais il faudra dès maintenant se reprendre. Et puis il faudra également que la malchance qui a frappé ces dernières semaines les Chaux-de-Fonniers s'en aille. Car outre l'accident dont fut victime Böttari, c'était hier la maladie qui empêcha Claude Forrer d'être présent.

Les autres résultats du week-end sont: Birsfelden—Stade français, 61-68; Lausanne-Sport—UGS, 56-71; Pully—Fribourg-Olympic, 61-67. — Classement: 1. Stade français, 11-22; 2. Birsfelden, 12-22; 3. Fribourg-Olympic, 12-

21; 4. UGS, Federale Lugano, 12-18; 6. Pully, Jonction, 12-17; 8. Olympic La Chaux-de-Fonds, 12-16; 9. Lausanne, 12-14; 10. Martigny, 11-12.

Ligue nationale B: Vevey—Etoile Genève, 60-32; Renens—Stade Fribourg, 56-52; Nyon—Abeille La Chaux-de-Fonds, 114-66; U.C. Neuchâtel—Lausanne Basket, 58-62; Neuchâtel Basket—Lémania Morges, 56-58; Rapid Fribourg—Vernier, 67-55; Champel—Gland, 90-46.

Ligue nationale féminine: Stade français—Plainpalais, 49-39; Nyon—Servette, 33-40; Riri Mendrisio—Lausanne, 44-43 apr. prol.; Olympic La Chaux-de-Fonds—Fémina Berne, 28-29.

Les handballeurs chaux-de-fonniers trahis...

LA CHAUX-DE-FONDS—MÖHLIN, 15-25 (7-13). Pavillon des sports de la Charrière. 300 spectateurs. La Chaux-de-Fonds avec ses marqueurs: Krumnacher (Bugnon), Fischer (5), Pickel (2), Schmidlin (2), Pavlovic (4), Brandt, Schurch (2), Donzé, Rossi.

Oh! certes, les handballeurs chaux-de-fonniers ont très mal joué dans leur avant-dernier match à la Charrière. Ils se sont laissés imposer le jeu des Bâlois de Möhlin, ils ont été imprécis, nerveux, ils n'ont pas cru que le match était à leur portée. Mais ils ont des circonstances. La faiblesse du gardien Krumnacher en première mi-temps

qui leur «coupa» littéralement les bras. Jamais, cette saison, nous n'avons vu Krumnacher dans un si mauvais jour. Les avants adverses s'en sont donné à cœur joie. Après deux minutes, ils menaient déjà 3 à 0. Il fallut attendre onze minutes pour voir le premier but chaux-de-fonnier, un but de Pavlovic. Mais après treize minutes, Möhlin avait le match bien en main. Il menait par 5 à 2, puis 7 à 2, puis 8 à 3 pour finalement terminer la première partie avec un score de 13 à 7 en sa faveur.

A la reprise, Bugnon prit la place de Krumnacher. On sentit un renou-

Résultats et classements de hockey

LNA, tour final

Genève-Servette—Sierre, 5-4
 Kloten—Langnau, 5-5

1. Chaux-de-Fds 6 5 0 1 26-15 13
2. Genève-Serv. 7 4 0 3 28-22 10
3. Langnau 7 3 1 3 23-22 7
4. Kloten 6 2 1 3 22-32 6
5. Sierre 6 1 0 5 14-22 2

Mercredi: La Chaux-de-Fonds—Kloten; Langnau—Sierre.

Samedi: Sierre—Kloten; Genève-Servette—La Chaux-de-Fonds.

Contre la relégation

Viège—Zurich, 3-9

1. Zurich 3 3 0 0 20-10 6
2. Viège 4 2 0 2 13-17 5
3. Davos 3 0 0 3 9-15 2

Samedi: Zurich—Davos.

LNB, promotion

Young-Sprinters—Kusnacht, 3-0
 Fribourg—Coire, 4-4
 Ambri-Piotta—Bienne, 7-1
 Grasshoppers—Berne, 3-8

1. Berne 4 3 1 0 28-10 7
2. Ambri-Piotta 3 2 1 0 16-3 5
3. Lausanne 3 1 2 0 12-8 4
4. Young-Sprinters 3 2 0 1 12-11 4
5. Fribourg 4 1 2 1 16-15 4
6. Grasshoppers 4 1 2 1 12-15 4
7. Kusnacht 3 1 1 1 7-9 3
8. Coire 4 0 1 3 9-21 1
9. Bienne 4 0 0 4 11-31 0

Mardi: Lausanne—Young-Sprinters. Mercredi: Bienne—Fribourg; Ambri-Piotta—Grasshoppers; Kusnacht—Coire.

Samedi: Berne—Kusnacht; Coire—Bienne; Young-Sprinters—Ambri-Piotta; Fribourg—Lausanne.

LNB, relégation

Langenthal—Saint-Moritz, 3-1
 Lucerne—Sion, 7-1
 Thoune—Uzwil, 9-1

1. Lucerne 4 3 0 1 23-13 6
2. Thoune 3 2 1 0 18-6 5
3. Saint-Moritz 4 2 0 2 15-15 4
4. Sion 3 1 1 1 6-11 3
5. Lugano 3 1 0 2 10-9 2
6. Langenthal 3 1 0 2 6-9 2
7. Uzwil 4 1 0 3 9-24 2

Samedi: Lugano—Thoune; Sion—Saint-Moritz.
 Dimanche: Uzwil—Langenthal.



COMMENT LE CONSUL GÉNÉRAL DES ÉTATS-UNIS COMPREND LES DEVOIRS DE SA CHARGE

Bien que la mauvaise humeur que don Luis éprouvait l'eût poussé à quitter le salon du señor Springh d'une façon tant soit peu cavalière, cependant son oreille ne l'avait pas trompé lorsqu'il avait annoncé à son ami le retour de la voiture.

En effet, la voiture attendait, renfermant don Candido Rodriguez, qui poussa un soupir de soulagement en se voyant de nouveau entre don Miguel et don Luis, reprenant en leur compagnie le chemin que précédemment il avait fait seul.

A peine la voiture recommençait-elle à danser sur le pavé mal entretenu de la calle de la Reconquista que don Miguel demanda à don Candido.

- Auquel des deux?
- Comment, Miguel?
- A Santo-Domingo ou à San-Francisco?
- Laisse-moi d'abord te rapporter ce qui s'est passé, doucement, en détail, et...
- Je veux savoir tout, mais nous devons commencer par la fin pour donner l'ordre au cocher.
- Tu le veux absolument?
- Oui, mille diables!
- Très bien... Tu ne te fâcheras pas?
- Parlez ou nous vous lançons par la portière, dit don Luis avec un regard qui terrifia don Candido.
- Quel esprit! quel esprit! Eh bien, jeunes gens fougueux, ma mission diplomatique a

échoué.

— Ce qui veut dire qu'on ne veut l'admettre ni à Santo-Domingo, ni à San-Francisco?

— Nulle part.
 Don Miguel ouvrit la vitre de devant, dit deux mots à Tonillo, et la voiture redoubla de vitesse sans changer de direction.

— Je te dirai donc, poursuivit Candido, que je fis arrêter la voiture à Santo-Domingo, je descendis, j'entraî, je fis le signe de la croix et je cheminai à travers le cloître obscur et solitaire, puis je m'arrêtai, je frappai dans mes mains et un frère lui qui tenait une lanterne, vint au-devant de moi. Je m'informai de la santé de tous, puis je lui demandai le révérend père que tu m'avais indiqué. Le frère lai me conduisit à sa cellule; et m'y introduisit après les premiers compliments habituels, je ne pus m'empêcher de féliciter le révérend père sur la vie tranquille, heureuse et sainte dont il jouit dans cette maison de repos et de paix; car il faut que vous sachiez que dans ma jeunesse mes goûts et mes tendances me portaient vers le cloître; et aujourd'hui, lorsque je songe que j'aurais pu vivre heureux sous les voûtes sacrées d'un couvent, délivré des agitations politiques, sous clef depuis l'oracion, je ne puis me pardonner ma négligence, mon abandon, ma folie, ma présomption, enfin...

— Oui, enfin; la fin est toujours ce qui vaut mieux, mon cher maître.

— Je disais donc que j'établis tout d'abord les premières bases.

— Vous avez eu tort.

— Ne devais-je pas en parler?

— Si; mais jamais on ne commence par ce qu'on veut obtenir.

— Laisse-le parler, dit don Luis en se ren-

fonçant dans l'angle de la voiture, comme s'il voulait dormir.

— Continuez, fit don Miguel.

— Je continue: je lui dis clairement et nettement la position d'un de mes neveux qui, bien qu'étant un excellent fédéral, était cependant poursuivi à raison de haines particulières, par envie, par jalousie de quelques mauvais serveurs de la cause, qui ne respectaient pas comme ils le devaient l'honneur célèbre et la réputation du gouvernement patriarcal de notre illustre Restaurador des lois et sa très respectable famille. Je fis avec éloquence et enthousiasme la biographie de tous les membres des illustres familles du très excellent gobernador délégué, concluant que, pour l'honneur de ces illustres rameaux du tronc fédéral, la religion et la politique étaient intéressées à éviter qu'il se commît une vexation contre le neveu d'un oncle comme moi, qui avais donné tant de preuves positives de courage et de persévérance fédérale, et que pour ne pas distraire l'attention des senores gobernadores et autres hauts et puissants personnages occupés en ce moment à donner l'indépendance à l'Amérique, je demandais au couvent de Santo-Domingo asile, protection et nourriture pour mon innocent neveu; offrant de donner comme aumône une forte somme en or ou en papier-monnaie, comme cela conviendrait aux révérends pères. Tel fut, en résumé très succinct le discours par lequel j'ouvris la conférence; cependant, contre toutes mes prévisions et ma perspicacité, le révérend père me répondit:

— Señor, je voudrais pouvoir vous être utile: mais il nous est impossible de nous mêler des affaires politiques; puisqu'on poursuit votre neveu, c'est qu'il est coupable.

Un vieil immeuble complètement détruit par le feu

L'un des derniers immeubles épargnés lors de l'incendie de La Chaux-de-Fonds, en 1794, a été, samedi soir, la proie des flammes. Il ne reste que les murs. Tout est à peu près détruit sur les quatre étages habités par des familles italiennes qui ont trouvé un asile provisoire, soit chez des familles, soit dans les bâtiments de l'ancien hôpital.

C'est, en effet, peu après 19 h. que l'alarme fut donnée au poste de police. Le feu s'était déclaré à la rue Fritz-Courvoisier 4 dans un des logements du premier étage dont les locataires étaient absents.

Lorsque les premiers secours arrivèrent sur place, immédiatement suivis par le major Grisel et le capitaine Marendaz, les hommes furent arrêtés au premier étage, car le feu avait gagné la cage d'escalier et montait par cette dernière jusqu'aux combles, coupant notamment toute retraite au troisième étage, à une personne de 70 ans.

C'est à ce moment-là que l'on apprécia les services que pouvait rendre la nouvelle échelle sur camion dont les autorités de la ville ont doté le bataillon de sapeurs-pompiers depuis le mois de décembre dernier. Dans un temps relativement court, l'échelle fut dressée et la vieille personne prisonnière du feu sauvée. Deux autres personnes furent encore sauvées par les fenêtres au premier étage au moyen d'autres échelles. Ainsi, pour sa première sortie, le nouvel et coûteux engin de nos pompiers aura largement été amorti.

Il fallut plusieurs heures aux sapeurs-pompiers pour être maîtres du sinistre. Mis à part le travail d'extinction, on s'est avant tout borné à préserver les deux immeubles mitoyens, c'est-à-dire les numéros 2 et 6 de la même rue.

Près d'une centaine d'hommes ont été mobilisés, à savoir les premiers secours (dont une bonne partie devait justement participer ce soir-là à la soirée de la Chorale des agents de police), tous les groupes de renfort, ainsi qu'une partie des hommes de la

cp. 1. Ce n'est finalement qu'hier soir, à 17 h., que les derniers hommes furent licenciés.

Il est difficile de parler des dégâts. 200 000 francs ou plus. Quant aux causes, elle n'ont pas encore pu être établies, mais on pense qu'un vieux fourneau serait à la base du sinistre. L'enquête menée par le juge d'instruction, M. Wyss, suit son cours.

Ce vieil immeuble s'est révélé un aliment facile pour le feu. La tâche des sapeurs-pompiers a été rendue difficile non seulement pour cette raison, mais encore par le froid. La température durant la nuit descendit en effet à moins 13 degrés. Si les conseillers communaux Payot et Béguin ont suivi les travaux de sauvetage, les boissons chaudes préparées par notre maire André Sandoz et son épouse ont été vivement appréciées par la police de route des sapeurs-pompiers.

R. D.

AU THÉÂTRE

« Les Archanges ne jouent pas au billard électrique », de Dario Fo

Sous ce titre un peu tarabiscoté se cache une aimable comédie qui tient à la fois des « Vitelloni », d'« Irma la Douce » et de quelques autres.

Soit une bande de jeunes désœuvrés vivant d'expédients plus ou moins honnêtes, qui font le projet de se distraire aux dépens du plus simple d'entre eux, dit « Le Grand ». On va le « marier » à une dame de petite vertu qui a le cœur gros comme ça, prénommée Angela. C'est le prétexte à une suite d'aventures souvent cocasses, où l'on griffe au passage quelques-uns des travers de la bureaucratie italienne. Car la pièce se déroule en Italie. Et c'est là, sans doute, sa principale faiblesse lorsqu'on la transpose en français. Beaucoup d'allusions, au niveau du langage comme à celui des situations, perdent une bonne partie de leur sel. Peut-être aurait-il fallu aller plus loin et trouver en France des analogies aux épisodes imaginés par M. Fo.

On a parfois comparé les « Archanges » à « West Side Story ». C'est aller un peu vite en besogne. Il manque à la comédie italienne tout l'aspect de critique sociale qui faisait l'intérêt de

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de M. J.-F. Béguin, le Tribunal a condamné :

J.-C. B. à dix jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, à 100 fr. d'amende et aux frais, pour vol d'un enregistreur.

J. G. à trois jours d'emprisonnement sans sursis, par défaut, à 430 francs d'amende et à 30 fr. de frais pour infraction à la LCR.

D. T. à 50 fr. d'amende et à 30 fr. de frais, par défaut, avec radiation de l'amende au casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an, pour voies de fait et injure.

F. D. et W. Q. à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 25 fr. de frais chacun pour tentative d'escroquerie.

H. P. à 500 fr. d'amende et à 110 fr. de frais pour ivresse au volant et infraction à la LCR.

E. T. à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans et 70 fr. de frais pour violation d'une obligation d'entretien.

De plus un numismate a été libéré, une affaire d'injures s'est terminée par un arrangement et un retrait de plainte. Enfin un Italien est libéré après avoir été accusé de s'être montré trop empressé auprès d'une jeune fille.

l'œuvre de Laurents et Bernstein. Chez Dario Fo, le chômage des jeunes Italiens du Sud, la délinquance juvénile et la prostitution sont présentés sous un jour amusant, comme dans le plus classique des vaudevilles. Quant à la parodie, avouons qu'elle reste la plupart du temps au niveau du « gag » de chansonnier.

Cela dit, les « Archanges » restent un divertissement tout à fait estimable, qui se situe au niveau des bonnes comédies musicales européennes sans jamais atteindre, bien entendu, la qualité des « musicals » américains.

Dans une mise en scène un peu trop sage de M. Georges Goubert, les acteurs de la Comédie de l'Ouest sont visiblement plus à l'aise quand ils jouent que lorsqu'ils doivent se muer en danseurs et en chanteurs. M. Patrick Bourgeois a mis beaucoup de sensibilité dans l'interprétation du rôle du « Grand ». Le reste de la distribution est, dans l'ensemble, assez homogène. La musique de M. André Chamoux et les décors amovibles de M. Serge Creuz contribuent beaucoup à la réussite d'un spectacle auquel le public chaux-de-fonnien prit visiblement plaisir.

R. S.

LA SOIRÉE OFFICIELLE DE LA FOMH

Samedi soir, la grande salle de la Maison du Peuple recevait les membres de la FOMH venus fêter leurs jubilaires et profiter d'un très beau spectacle de variétés.

Ces jubilaires, au nombre de 125, avaient déjà reçu leur récompense la semaine précédente au cours d'une soirée familiale qui suivait un excellent souper.

Ouverte en musique par l'orchestre Ambiance, la représentation fut précédée d'une courte partie officielle. Maurice Goumaz, président de section de la FOMH, après avoir salué les jubilaires et les avoir nommés tous, souhaila la bienvenue à l'ensemble de l'assistance, soulignant la présence de M. J. Béguin, conseiller communal, qui partagea sa soirée entre un spectacle qu'il aurait suivi avec plaisir et un incendie où son devoir l'appela, de Jean Móri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, qui prendra bientôt sa retraite et reviendra dans sa bonne ville de La Chaux-de-Fonds.

Lucien Huguenin, secrétaire central, lui succéda pour dire, lui aussi, sa nostalgie de venir une dernière fois apporter les encouragements du Comité central, puisque, l'an prochain, il figurera parmi les retraités. Il fit un historique de l'action syndicale dans notre pays. Il montra le vrai visage de la grève générale de 1918 et lui rendit son rôle essentiellement revendicatif. Aujourd'hui, le sort des travailleurs est bien meilleur ; son amélioration est le reflet de la solidarité ouvrière qui s'est fait jour au sein des syndicats. L'orateur parla ensuite de l'avenir, de la jeunesse contestataire, de la technique et des arts en pleine évolution, ainsi que de la nécessité d'arriver à intéresser cette jeunesse au mouvement syndical et politique.

LE SPECTACLE

Jacques Marjo avait bien fait les choses et sa troupe a recueilli de chaleureux applaudissements. Sa fantaisie 1900, qu'il mène tambour battant, entouré qu'il est en particulier par R. Deran, H. Haster, J. Fernas et l'orchestre Ambiance, a particulièrement plu. Son effort de renouvellement est remarquable et le public le lui a fait sentir. Les Mascottes et leurs chansons douces et dans le vent, les Virelos, acrobates de grande classe, Jean Fernas, qui étonne de plus en plus par son numéro de grande illusion, complétaient la première partie du programme. En seconde partie, on assista à l'extraordinaire numéro burlesque musical international de Pat et Gil ; ce fut parfait. Puis l'orchestre Ambiance fit danser les jubilaires et toute l'assistance aussi jusque tard dans la nuit.

E. M.

LES JUBILAIRES

Soixante année de sociétariat (1908-1968) : Marcel Gigon.

Cinquante années de sociétariat (1918-1968) : Alice Jeanneret, Julia Robert, Marie Thomen, René Accola, Charles Béguin, Ariste Brandt, Charles Brandt, André Christen, Auguste Devenoges, Henri Droz, Marc Erard, Marc Feuz, Léon Gagnebin, Emile Gatolliat, René Hentzler, Gabriel Jacard, René Jeanrichard, Marcel Joly, Antoine Jost, Jean Klopfenstein, Edouard Lebet, John Liengme, Ernest Meyer, Charles Monnard, Charles Moor, Henri Reinhard, Charles Siegenthaler, Charles Schneider, Henri Stenz, Charles Süssstrunk, Jean Zurbuchen.

On outre, 26 femmes et 67 hommes ont été fêtés pour 25 années de sociétariat.

MARIN-ÉPAGNIER: Un baraquement en flammes. — Samedi matin, à 4 h. 45, le poste de premiers secours de Neuchâtel était alerté qu'un incendie s'était déclaré dans un baraquement en bois situé au Bois d'Épagnier. Les secours s'organisèrent immédiatement. Les pompiers portèrent tous leurs efforts à protéger les immeubles voisins et des réservoirs à mazout sis à quelques mètres. Le baraquement en flammes était occupé par des Italiens, ouvriers de l'entreprise Piersa S.A. Ils purent tous se sauver et emporter à temps leurs effets personnels. Seuls quelques lapins sont restés dans les flammes.

On pense que le feu a pris à cause d'une défectuosité du chauffage ou de l'installation électrique.

SAINT-BLAISE: Fracture du crâne. — Roulant en voiture sur la route d'Enges, M. B. Boillat, 23 ans, agriculteur à Frochoux, a dérapé samedi vers 17 h., à la hauteur de la Pierre des Polonais. Ejecté de sa voiture, M. Boillat souffre d'une fracture du crâne.

VALANGIN: Il n'avait pas les pneus qu'il fallait. — Descendant les gorges du Seyon, samedi en fin d'après-midi, un automobiliste de Genève, M. V. Tulli, a dérapé et heurté la voiture de M. S. Dussé, du Locle, qui venait en sens inverse et qui faillit être précipitée dans le Seyon. Poursuivant sa course, le véhicule genevois entra ensuite en collision avec une voiture neuchâteloise, dont le conducteur s'était arrêté. Deux passagers de la machine locloise, M. et M^{me} G. Thiébaud, 57 et 54 ans, ont subi des contusions. Les dégâts matériels sont importants. Notons que la voiture genevoise n'était pas équipée de pneus d'hiver.

LA THIELE, PUIS LE LAC DE NEUCHÂTEL POLLUÉS. — Les 4600 litres de mazout qui s'étaient échappés d'un garage d'Orbe dans la nuit de vendredi à samedi et avaient coulé dans l'Orbe n'ont pu être récupérés qu'en petite partie aux barrages installés à Yverdon près de l'embouchure de la Thièle, la lutte contre la pollution n'ayant été entreprise que samedi soir. La plus grande partie a passé le lac de Neuchâtel.

Des taches formées par le mazout et la substance chimique employée pour l'absorber étaient visibles dimanche dans la baie d'Yverdon jusqu'à la hauteur de Grandson, mais elles ne paraissent pas s'étendre plus au large. Des mesures sont envisagées pour les résorber par pompage. Les poissons de la Thièle et du lac ne semblent pas avoir souffert.

CHRONIQUE JURASSIENNE

ROCHE-D'OR: Le Conseil exécutif désigne un administrateur pour la commune. — Une plainte ayant été déposée contre les élections communales du 15 décembre 1968, le Conseil exécutif du canton de Berne, par arrêté N° 631, a désigné un administrateur pour la commune. Il s'agit de M. Robert Monnat, inspecteur à la Direction des affaires communales, qui était déjà receveur de la commune. M. Monnat administrera la commune jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Conseil communal.

Pour l'heure, la plainte déposée n'a pas encore été liquidée de sorte qu'on ne sait pas encore si les élections de décembre seront annulées.

DEVELIER: Route dangereuse. — Un accident s'est produit samedi soir, à 23 h., sur une route très glissante entre les Rangiers et Develier. Une auto conduite par M^{me} J. Voëlin, accompagnée de son mari et de son fils, est sortie de la route. La conductrice a été blessée à la poitrine et a subi des lésions internes. Son mari a été coupé et contusionné. Tous deux sont soignés à l'Hôpital de Porrentruy.

GRANDVAL: Record d'affluence. — Record d'affluence samedi et dimanche aux deux téléskis de Grandval, qui ont fonctionné sans interruption de 9 à 17 h.

On a enregistré deux accidents. Samedi, Roland Meyer, 14 ans, domicilié chemin des Fauvettes, à Moutier, s'est fracturé la jambe gauche; dimanche, Max Affolder, 14 ans, domicilié chemin de la Piscine, à Moutier, s'est cassé la jambe gauche. (w.)

TAVANNES: Boni. — Le Conseil municipal de Tavannes a pris connaissance des comptes communaux de 1968, qui bouclent avec un bénéfice de près de 40 000 fr. Les recettes se montent à 1 594 409 fr., contre 1 555 416 francs aux dépenses. (w.)

BUTES: Vers la construction d'un télésiège. — Le Val-de-Travers, voie naturelle entre la France et la Suisse, riche d'une nature harmonieuse et variée peut être mieux exploité sur le plan touristique qu'il ne l'est aujourd'hui. Partant de cette idée, un comité d'initiative s'est constitué à Buttes pour la construction d'un télésiège Buttes—La Robella (région du Chasseron), qui pourra être exploité aussi bien en été qu'en hiver et pour la construction duquel le Département fédéral des transports et communications a déjà accordé la concession. La construction de cet ouvrage constitue le premier pas pour doter le Val-de-Travers d'un équipement touristique à la mesure de ses ressources et de ses possibilités.

Ce télésiège aura une longueur de près de 2 km. et une dénivellation de plus de 660 mètres. Sa station inférieure (Buttes) est à 774 m. d'altitude alors que la station supérieure (Crêt-de-la-Neige) se situe à 1435 m. d'altitude. Un télésiège de 620 m. de longueur, ainsi qu'un refuge-restaurant compléteront les installations.

Pour réaliser ce projet, le Comité d'initiative vient de créer une société coopérative qui a lancé une souscription publique.

Neuchâtel

NOMINATION A L'UNIVERSITÉ. — Dans une de ses récentes séances, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen René Jeanneret, domicilié à Neuchâtel, licencié ès lettres, en qualité de lecteur au Centre de linguistique appliquée rattaché à la Faculté des lettres.

CONTRE UN MUR. — Circulant à la rue Gibraltar à Neuchâtel, un automobiliste, M. M. Langel, 26 ans, a dérapé et est arrivé contre un mur. Blessé au visage, le conducteur s'est rendu lui-même à l'Hôpital Pourtalès pour se faire soigner.

GLISSADE MALHEUREUSE. — En glissant à la rue de Fontaine-André, M^{lle} H. Malbot, 57 ans, s'est fracturé la jambe.

FEU DE BROUSSAILLES. — Dimanche après midi, un feu de broussailles s'est déclaré dans le quartier du Plan. Il a été rapidement maîtrisé.

A CAUSE DU VERGLAS. — Regagnant son domicile en voiture, dans la nuit de vendredi à samedi, H. Verdon a dérapé à cause du verglas dans le quartier de l'Ecluse. Il a heurté deux piétons, dont l'un d'eux, M. B. Telese, a été légèrement blessé.

ELAY: Nouvelle école, mais pas d'enseignant!

Elay, petite commune de langue allemande du district de Moutier, qui construit une nouvelle école d'un demi-million avec logement pour l'instituteur titulaire de la classe unique, n'aura plus d'enseignant. En effet, l'instituteur actuel, M. Paul Loosli, qui fonctionne également comme courtier communal, va quitter ce village et les électeurs réunis en assemblée n'ont pu lui désigner un successeur, personne n'ayant fait acte de candidature. (w.)

LOVERESSE: Ballottages. — A Loveresse, il y a ballottage pour le poste d'adjoint au maire, M. Gérald Sautebin ayant obtenu 16 voix et son concurrent, M. Jean Rebetz, 14 voix. Ballottage pour un poste de vérificateur des comptes, M. Willy Niederhauser ayant recueilli 16 voix et M. Fernand Boillat 10.

Quant à l'élection d'une institutrice, sur quatre candidates, le choix des électeurs s'est porté sur M^{lle} Maximilienne Chapatte, institutrice à Biennet, qui a obtenu 37 voix. Il y eut 52 électeurs sur 84 pour ces différents tours de scrutin. (w.)

VERMES: Elle restera dans le village. — L'ancienne pompe à incendie de la commune de Vermes restera au village. Telle est la décision prise par les citoyens, qui ont refusé la vente de cette pompe en assemblée communale. La vente pourrait toutefois se faire si l'acheteur éventuel, même étranger à la localité, s'engageait formellement à exposer dans un jardin de Vermes ladite pompe. (w.)

COMMUNIQUÉS

Conférence du mardi. — La Tchecoslovaquie est au premier plan de l'actualité politique depuis les événements d'août 1968 et il semble bien que la situation ne soit pas près de se normaliser, en dépit de toutes les pressions exercées par les forces d'occupation. M. Willy Kurz qui a fait un séjour de vacances en Tchecoslovaquie l'été dernier, parlera de la situation politique du pays telle qu'elle lui est apparue, quelques mois avant l'intervention soviétique, mais en présentera également les aspects géographiques et culturels. Un film et des diapositives illustreront son exposé. Cette conférence est organisée en collaboration avec le Centre d'éducation ouvrière et aura lieu mardi 11 février 1969, à 20 h. 15, à l'amphithéâtre du collège Primaire.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «Les Oiseaux vont mourir au Pérou».
EDEN: 20.30, «Le Dernier Jour de la Colère».
PLAZA: 20.30, «2001 l'Odyssée de l'Espace».
RITZ: 20.30, «Coup de Maître au Service de Sa Majesté Britannique».
SCALA: 20.30, «L'Etrangleur de Boston».

Divers

AMPHITHEATRE DU COLLEGE PRIMAIRE: 20.30, Florence, conférence en italien.
CLUB 44: 11.00 à 14.30, 17.00 à 22.00, exposition rétrospective.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, 18 artistes de Winterthour.
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard av. Léopold-Robert 21. (Dès 22 h. appeler le No 11.)

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «L'Homme qui trahit la Mafia».
MUSEE DES BEAUX-ARTS: sculpture, aquarelle et peinture.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti (Dès 21 h. le No 17 renseigne.)



Respectez la priorité

GENÈVE

(SUITE) *

Notre opposition au budget des Services industriels pour 1969 réside, en grande partie, dans l'organisation actuelle de cette régie. Nous sommes plus persuadés que jamais de l'impossibilité pour les Services industriels de continuer à fonctionner sous leur forme actuelle. Une réforme complète s'impose. Rappelons nos critiques fondamentales au système actuel:

LA VILLE FINANCE L'ÉQUIPEMENT DE TOUT LE CANTON

Tout d'abord, les structures des Services industriels ne permettent pas un contrôle politique efficace, car les décisions importantes échappent au Conseil municipal. Le débat sur le présent budget est caractéristique: en effet, quel que soit le résultat du vote, rien ne changera puisque, en cas de refus du budget, celui-ci sera entériné par le Conseil d'Etat.

L'obligation pour la ville de fixer un plan d'amortissement lié à l'échéance des concessions — 1981 — est aberrante et contraire à toute bonne gestion. Elle a heureusement été suspendue par le Grand Conseil pour une seconde année.

Les investissements, de plus en plus importants, imposés aux Services industriels par la nécessité de fournir l'eau, le gaz et l'électricité à tout le canton, sont entièrement à la charge de la ville. Il suffit pourtant de parcourir l'annuaire statistique genevois pour se rendre compte que la situation a bien évolué. En 1941, la population de la ville était de 125 000 habitants (71 %) et celle du reste du canton de 50 000 habitants, tandis qu'en 1967 ces chiffres passent respectivement à 170 000 (55 %) et 140 000.

En vingt-cinq ans, l'augmentation de la population de la ville a été de 45 000 habitants, alors que celle des autres communes du canton s'est élevée à 90 000, soit le double. Ces

Pourquoi la fraction socialiste a voté contre le budget des Services industriels

chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent clairement que l'explosion démographique concerne les communes périphériques et que les Services industriels, d'un service public à caractère municipal, sont devenus véritablement une régie qui intéresse tout le canton et non plus seulement la ville de Genève.

POUR UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES CHARGES

Le 24 septembre 1968, le Conseil municipal a voté sans opposition une résolution qui invitait «le Conseil administratif à intervenir auprès du Grand Conseil et du Conseil d'Etat pour qu'ils étudient, dans le cadre des décisions qu'ils seront amenés à prendre prochainement sur le futur statut des Services industriels, une nouvelle répartition de la charge des Services industriels sur l'ensemble du canton, afin qu'elle ne repose plus sur la seule ville de Genève, et ceci pour autant que les intérêts de la ville aient été au préalable sauvegardés».

LES INVESTISSEMENTS SUPPORTÉS PAR LES BÉNÉFICIAIRES

Les problèmes financiers des Services industriels ne sont pas des problèmes d'exploitation, mais des problèmes de trésorerie et surtout d'investissements. Au cours de ces vingt-cinq dernières années, le budget de construction a pratiquement quadruplé, passant de 10 millions à 40 millions de francs. Sans vouloir mettre en doute la nécessité des investissements faits jusqu'à présent, dont la plupart ont été imposés par des déclassements de zones votés par

le Grand Conseil, il est devenu évident que la ville, nous le répétons une fois encore, ne peut plus supporter à elle seule un tel fardeau.

Jusqu'à présent, une part de plus en plus importante du budget de construction a été financée à la fois par les emprunts de la ville et par les intérêts de la créance de celle-ci (7,3 millions) ainsi que sa part de bénéfice (4,2 millions), qui ne lui ont effectivement pas été versés depuis de nombreuses années.

Mais cette solution ne suffit plus actuellement à équilibrer le budget des Services industriels. Pour améliorer la situation financière de ces derniers, la solution choisie est une augmentation des tarifs. Cette hausse frappera surtout les petits et les moyens revenus; elle équivaut à un impôt indirect. Nous estimons au contraire que les investissements importants, provoqués par la création de zones industrielles, par exemple, doivent être supportés par ceux qui en bénéficieront.

L'augmentation des tarifs, approuvée par le Conseil d'Etat et par le Conseil administratif, sur proposition des Services industriels, constitue une raison supplémentaire de ne pas accepter le budget de ces services. Nous ne voyons pas, en effet, pourquoi nous devrions prendre la responsabilité de mesures qui ont été décidées sans nous consulter.

LES SALAIRES NE SONT PAS LA CAUSE DES AUGMENTATIONS DE TARIFS

Nous repoussons par ailleurs catégoriquement l'argument de ceux qui

lient cette hausse des tarifs à l'augmentation des traitements du personnel. Si les salaires ont passé de 12 294 000 fr. en 1959 à 23 061 000 fr. en 1967, les recettes ont augmenté dans la même période de 65 424 000 fr. à 117 175 000 fr.

Le bénéfice d'exploitation, qui était de 6 704 000 fr. en 1959, est monté jusqu'à 10 090 000 fr. en 1961, pour redescendre progressivement, en 1967, à 4 406 000 fr. Ce ne sont donc pas les salaires qui ont grevé la situation financière des Services industriels.

REMARQUES SUR LES NOUVEAUX TARIFS

SERVICE DES EAUX. — Le tarif préférentiel en faveur des eaux agricoles a été maintenu. Nous comprenons les soucis des milieux agricoles, mais nous pensons qu'ils n'accepteraient pas non plus de vendre leurs produits au-dessous du prix de revient.

SERVICE DU GAZ. — Ici encore, nous devons constater que l'augmentation la plus sensible (30 %) est sup-

portée par les utilisateurs les plus modestes (gaz ménager et artisanal). Continuer de vendre le gaz de chauffage 15 ct. le mètre cube, ce prix ne subissant aucune hausse, tandis que le gaz ménager et artisanal passera à 38 ct. le mètre cube, nous paraît une mesure très antisociale.

SERVICE DE L'ELECTRICITE. — Ces nouveaux tarifs s'inscrivent maintenant parmi les plus chers de Suisse (seule Vevey est encore plus chère). Là comme ailleurs on peut se demander pourquoi certains tarifs préférentiels ont été maintenus. Le tarif pendant les heures creuses reste, par exemple, à 3,5 ct. le kW., alors que l'augmentation des tarifs ménagers est de 24 %. Nous estimons que si un effort devait être demandé, il aurait dû l'être à toutes les catégories d'utilisateurs et, en premier lieu, à ceux qui, jusqu'à présent, ont bénéficié de prix de faveur.

On sait que tout le bel effort de la fraction socialiste du Conseil municipal est resté sans effet, puisque le Conseil d'Etat a entériné purement et simplement le budget des S.I. Quand certains abstentionnistes prétendent qu'on se fait toujours avoir, il y a quelque chose de vrai.

C. A.

* Cf. «Le Peuple—La Sentinelle», 5 février 1969.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

cherche

secrétaire sténodactylo

à mi-temps

Conditions requises:

- connaissance de la sténo dactylographie et des travaux de bureau
- nationalité suisse

Date d'entrée à convenir.

Salaire en rapport avec les qualifications selon l'échelle des traitements de l'administration cantonale.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au Service financier du département, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1211 Genève 3.

La Chaux-de-Fonds



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Communiqué aux porteurs d'obligations de l'emprunt convertible 3 1/4 % de 1963

Notre conseil d'administration a décidé, afin de renforcer les fonds propres, d'augmenter le capital social de notre banque de 120 millions de francs à 150 millions de francs par l'émission de 60 000 nouvelles parts sociales de Fr. 500.— nominal chacune.

Selon chiffre 5 des conditions d'emprunt, lors d'une augmentation de capital, les détenteurs d'obligations convertibles jouissent du même droit de souscription que les porteurs de parts sociales. Par conséquent, les détenteurs d'obligations convertibles peuvent souscrire, du 5 au 17 mars 1969 à midi, à une nouvelle part sociale de Fr. 500.— nominal au prix de Fr. 1000.— pour 4 obligations convertibles de Fr. 2 200.— nominal. L'exercice du droit de souscription peut s'effectuer contre remise du coupon spécial «A» ainsi que du bulletin de souscription prévu à cet effet. De plus amples détails seront contenus dans le prospectus qui paraîtra en temps opportun.

En outre, le conseil d'administration proposera à l'assemblée ordinaire des délégués, qui aura lieu le 1er mars 1969, de fixer le dividende pour l'exercice 1968 à 13 %, soit Fr. 65.— brut pour chaque part sociale (année précédente: 11 %) et de verser à l'occasion du centenaire de notre banque un bonus de jubilé supplémentaire de 3 %, soit Fr. 15.— brut pour chaque part sociale. Pour autant que l'assemblée des délégués accepte cette proposition, il s'ensuivra, dès le 3 mars 1969, une répartition de Fr. 80.— brut pour chaque part de Fr. 500.— nom.

Les porteurs d'obligations convertibles 3 1/4 % 1963, qui voudraient bénéficier de cette répartition, peuvent convertir leurs titres en parts sociales jusqu'au 28 février 1969 au plus tard (chaque obligation de Fr. 2 200.— nominal est convertible en une part sociale de Fr. 500.— nominal). En cas d'échange, le revenu pour 1968 se monte à Fr. 80.— brut, comparé à Fr. 71.50 brut pour les obligations convertibles non échangées.

Les obligations convertibles peuvent être présentées à toutes nos succursales pour l'échange de parts sociales; les titres doivent être munis du coupon annuel au 15 mars 1969 et suivants (Nos 6-12) ainsi que des coupons spéciaux «A» — «C». En revanche, les parts sociales provenant de l'échange seront pourvues des coupons 25 et suivants. Le coupon N° 25 sert au paiement du dividende pour l'année 1968 ainsi que du bonus du jubilé, tandis que le coupon N° 26 représente le droit de souscription à de nouvelles parts sociales.

Berne, le 31 janvier 1969.

BANQUE POPULAIRE SUISSE.



von GUNTEN

Verres de contact

Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 2 38 05

M. Donzé TAILLEUR

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONSLa Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 15
Tél. 039 2 98 33

Articles hygiéniques

Produit de qualité des USA
5 fr. la douzaine
MARQUES. Vitrix 8 fr. la douzaine; Durex 7 fr. la douzaine; Silvertex. — Expédition prompte et discrète contre argent comptant, remboursement ou au compte de chèques postal 80 43396. E. Schneider, case postale 121, Zurich 24.

Votre papier à lettre

est le reflet de votre personnalité. REYMOND, 66, rue de la Serre, à La Chaux-de-Fonds, vous présente actuellement une sélection de papeteries de bon goût.

La Chaux-de-Fonds



Une excursion hivernale en train et en car à travers un splendide paysage enneigé

le dimanche 16 février 1969

course surprise

Prix du billet dès La Chaux-de-Fonds et Le Locle Fr. 40.—

Avec abonnement pour personnes âgées Fr. 35.—

Dîner facultatif à Fr. 8.— (service compris).

Renseignements et inscriptions: jusqu'au 14 février au bureau de renseignements CFF de La Chaux-de-Fonds (tél. 039 2 41 14), ainsi qu'au guichet des gares voisines.



Une chance inespérée... pour lui et pour elle

En sport comme à la loterie, il n'y a en principe qu'un seul gagnant. En choisissant une profession dans les arts graphiques, les chances de succès sont plus certaines! Au terme de leur apprentissage, compositeurs-typographes, conducteurs-typographes et stéréotypistes jouissent

- d'une excellente rémunération
- + tous les avantages sociaux
- + des possibilités de promotion intéressantes
- les meilleures perspectives d'avenir

Alors pourquoi tarder?

Renseignements et inscriptions peuvent être obtenus à la

Commission paritaire d'apprentissage pour l'imprimerie (CPAI),
M. F. Duperré,
Parc 105, 2300 la Chaux-de-Fonds.

VAUD

Les circonstances de la vie politique

NYON EXCELLENT TRAVAIL

Lu dans le « Journal de Nyon » :
« Les présidents des comités des centres collecteurs d'Eysins et de Gand, de la Coopérative du Moulin de Chiblines, du Groupe des sélectionneurs de Chiblines et de la Société d'agriculture de Nyon, ont mis sur pied un projet de grande envergure.

« Le but essentiel de cette réunion était aussi d'étudier les moyens de mettre fin à un malaise régnant dans les relations entre les différents organismes en place.

« A plus longue échéance, c'est le premier pas vers un regroupement général de toutes les coopératives en un organisme à l'échelle du district.

« Ce projet vise également à la création d'une coopérative unique, avec, comme condition corollaire pour les membres, un engagement commercial total, dans le style de la coopération intégrale.

« Cette nouvelle société pourrait s'inscrire dans le cadre d'un vaste complexe déjà en place sur le plan cantonal.

« Les représentants de ces divers organismes agricoles se sont déclarés d'accord pour porter devant leur comité la proposition, et d'en étudier les modalités d'application, ainsi que les variantes possibles.

Voilà de l'excellent travail. Bravo les agriculteurs de la région nyonnaise.

SAINTE-CROIX LOUABLE INITIATIVE

Tiré du « Journal d'Yverdon » :
« Combien d'écoliers de notre région pourraient en dire autant ? A Sainte-Croix, il y en a quinze, et ils sont les quinze en classe supérieure. Comment cela se fait-il ?

« Lundi dernier, valise à la main, ne sachant pas trop bien dans quelle barque ils s'aventureraient, ils sont partis pour Bas-

sersdorf, près de Kloten, dans le canton de Zurich, pour faire de l'allemand à haute dose. Reçus chacun dans une famille où il y avait un enfant de leur âge, logés comme des coqs en pâte, ils ont parlé la langue de Goethe dès leur réveil.

« Chaque matin, de 8 heures à midi, voire 7 heures, ils étaient en classe et les maîtres de Bassersdorf leur donnaient en allemand une leçon d'allemand, alors que M. Claude Walter, leur maître à Sainte-Croix, donnait des leçons de français aux élèves de Bassersdorf.

« Durant la semaine, 19 heures de leçons purent ainsi être données. Chaque après-midi, une visite fut organisée pour que les élèves du Jura vaudois se familiarisent avec la région.

Cette initiative devrait être imitée et l'on peut même penser qu'il faudrait, pour qu'elle soit plus efficace, qu'elle puisse poursuivre ses effets pendant une durée plus longue.

CHARDONNE L'UTILITÉ DES FANFARES

Ces lignes que la « Feuille d'Avis de Vevey » a consacré à la soirée de la Fanfare municipale de Chardonne-Jongny feront certainement plaisir à tous nos « fanfarons » :

« Une fanfare, à bien des titres, est utile dans un village. Elle élève le niveau musical des membres de la société, elle tend à créer parmi les musiciens un esprit de camaraderie et de fraternité, elle exalte le sentiment patriotique dans le bon sens du terme, sentiment fait d'attachement à son coin de terre. Enfin, une fanfare se révèle indispensable comme auxiliaire à maintes manifestations.

Somme toute, la fanfare, c'est la meilleure leçon d'instruction civique.

VÉBÉ.

VENTE DE TERRAINS A LA CONFÉDÉRATION

Au cours de la prochaine séance du Conseil communal, la Municipalité sollicitera l'autorisation de vendre à la Confédération suisse vingt-quatre parcelles de terrain et quatre parties de biens-fonds sises sur le territoire de la commune d'Ecublens.

Ces terrains acquis de la Confédération suisse en 1958, étaient destinés à l'aménagement d'un aérodrome civil, projet qui n'a pas été réalisé.

Lors des études faites pour la construction d'un centre universitaire à Dorigny, les propriétés communales sises au sud de la Sorge ont été incluses dans la zone des terrains nécessaires aux besoins de l'Université et de l'EPUL.

Ayant racheté l'EPUL, la Confédération suisse a demandé à la commune de Lausanne de lui verser des surfaces nécessaires au dépliement de l'EPFL, afin de pouvoir porter la capacité de ladite école à six mille

étudiants dans une quinzaine d'années.

Considérant, d'une part, le caractère d'intérêt public indiscutable que présente l'extension de l'EPFL et, d'autre part, l'essor tant économique que culturel qui en résultera pour notre ville, la Municipalité a répondu favorablement à la demande d'achat qui lui avait été présentée.

La vente à la Confédération suisse portera sur une surface de 566 835 mètres carrés, située dans le périmètre suivant: la Sorge au nord, la moraine d'Ecublens à l'ouest, la route cantonale N° 1 au sud et une limite établie d'entente entre la Confédération suisse et l'Etat de Vaud à l'est.

Ensuite d'une convention liant la commune de Lausanne à la Confédération suisse, le prix de vente des terrains, calculé sur la base du prix d'achat augmenté des intérêts sur les fonds investis, atteint 3 537 254 fr. 45.

LES OCCUPATIONS DU GRAND CONSEIL

Lors de sa prochaine session, le Grand Conseil s'occupera notamment des points suivants:

POUR L'ÉTABLISSEMENT DE BELLEVUE, A YVERDON

Un crédit de 365 000 fr. est prévu pour la construction d'un centre social à l'Etablissement psychiatrique de Bellevue, à Yverdon. Il s'agit d'un pavillon d'un étage qui sera construit en éléments préfabriqués sur ossature métallique, vu qu'à longue échéance l'Etablissement psychiatrique de Bellevue est appelé à être reconstruit complètement. Ce pavillon permettra d'augmenter le nombre de lits et améliorera le bien-être des malades.

SUBSIDE POUR VEVEY

Le législatif devra encore se prononcer sur un subside de 490 000 fr. à la commune de Vevey pour l'aménagement du carrefour RC 780—Entre-Deux-Villes.

POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES

Pour assurer l'entretien du secteur Genève—Lausanne, un centre d'entretien a été créé à Bursins. Le Service des routes était autorisé à procéder à l'acquisition du matériel nécessaire jusqu'à concurrence du montant de 1 650 000 fr.

Pour le secteur Saint-Maurice—Chexbres, le centre de Rennaz aura la même mission, mais devra assurer en plus l'entretien d'un tunnel très important.

A cet effet, un crédit de 2 100 000 fr. est demandé.

DÉVELOPPEMENT DE L'HÔPITAL CANTONAL

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de créer trois nouveaux services médicaux à l'Hôpital cantonal de Lausanne. Les actuelles divisions de neurologie et de neurochirurgie seront transformées en services médicaux, et un nouveau service médical sera formé pour la gériatrie.

En neurologie — où le développement est rapide, puisque 2000 cas nouveaux ont été traités en polyclinique en 1967 — le nombre des lits serait accru d'un tiers. En neurochirurgie, les lits réservés sont déjà au nombre de 70 et l'année 1967 a été marquée par 1427 hospitalisations de malades et 1296 opérations et examens. Enfin, le nouveau service de gériatrie se partagera 100 à 120 lits avec l'actuel service de psychiatrie.

Après la modification proposée par le Conseil d'Etat, la section médicale de l'Hôpital cantonal sera formée de quinze services: médecine, chirurgie, obstétrique-gynécologie, vénéréo-dermatologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, ophtalmologie, psychiatrie, gériatrie, neurologie, neurochirurgie, institut d'anatomie pathologique, institut de radiologie, service de pharmacie et polyclinique chirurgicale.

DÉSENDETTEMENT DE DOMAINES AGRICOLES

Le Grand Conseil aura encore à se prononcer sur le projet de loi suivant: Article premier. — La loi du 1^{er} dé-

cembre 1952 d'application dans le canton de Vaud des lois fédérales sur le désendettement de domaines agricoles et sur le maintien de la propriété foncière rurale est modifiée comme il suit:

Art. 6. — Si les circonstances le justifient, le Conseil d'Etat peut, par voie d'arrêté, instituer une procédure d'opposition contre les contrats de vente portant sur des domaines agricoles ou sur des biens-fonds qui en font partie (art. 18).

Art. 8. — La durée initiale minimale des baux à ferme est fixée à six ans (art. 32, al. 5).

Art. 8 bis. — Les baux portant sur des parcelles dont la surface totale ne dépasse pas quarante-cinq ares peuvent être librement conclus pour une durée inférieure à six ans. S'il existe plusieurs baux entre les mêmes parties, ils sont valables de plein droit pour six ans, sauf autorisation d'une durée plus courte, dès que la superficie totale des parcelles qui en font l'objet dépasse quarante-cinq ares (art. 23).

Art. 9. — La Commission foncière rurale est l'autorité compétente:

(...) g) pour autoriser la conclusion de baux à ferme pour une durée inférieure à six ans, conformément à l'article 23, alinéa 3, de la loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale. (...)

LA PROTECTION DE LA RIVE SUD DU LAC DE NEUCHÂTEL

Les ouvrages de protection de la rive sud réalisés entre 1965 et 1966, à titre d'essai, entre la pointe d'Yvonand et les roselières de Châble-Perron, comprennent trois épis à la pointe d'Yvonand et deux épis en Châble-Perron.

Ces épis, dirigés du rivage vers le large, ont une longueur et une orientation qui diffèrent quelque peu, de façon à en étudier la meilleure implantation. Au début de 1966, lors des hautes eaux, des tempêtes de bise particulièrement agressives ont endommagé l'ancien ouvrage de protection longitudinal construit en 1962, tandis que les nouveaux épis se sont bien comportés. Suite à cette tempête, et à la demande du Service des forêts, il a fallu faire établir d'urgence un épi à l'embouchure du ruisseau de l'Epena et l'amorce d'un nouvel épi en Châble-Perron.

Le bureau Bonnard et Gardel, chargé de l'étude et de la surveillance de ces travaux, a procédé à l'observation du comportement des épis, et le Service des eaux a effectué de nombreux levés des fonds du lac aux abords de ces ouvrages. Le rapport général établi le 1^{er} mars 1968 par le bureau précité analyse les résultats obtenus durant la phase d'essais et présente le projet de la première étape de construction, avec le devis pour les travaux de protection compris dans la phase de première urgence s'étendant de l'embouchure du ruisseau de l'Epena jusqu'au début des roselières de Châble-Perron, soit sur une longueur de la rive de 1500 mètres, plus une jetée de protection dans le secteur de troisième urgence, au lieu dit « Grèves de la Plage », à Yvonand, comme première protection d'une zone d'habitations en attendant la construction des épis prévus en troisième urgence. Le programme des travaux peut s'étaler sur deux ou trois ans, suivant les possibilités de l'entreprise et l'échelonnement des dépenses.

Le devis, pour la protection des 1500 mètres de rive, formant la zone de première urgence, sur le territoire de Cheseaux-Noréaz, et pour la jetée aux « Grèves de la Plage », à Yvonand, s'élève à 3 165 000 fr., compris un poste de divers et imprévus et les honoraires d'ingénieurs. Les ouvrages ont été conçus d'une façon purement technique et fonctionnelle, sans dispositions immédiates quant à l'esthétique. De telles dispositions seront prises lorsque les épis seront bien assis et que la grève sera stabilisée et reconstruite.

MORT D'UN ANCIEN INDUSTRIEL. — M. J. Chéron, ancien directeur des établissements Michelin en Afrique du Nord, est mort à Puidoux à l'âge de 67 ans. Français d'origine, il avait choisi le pays de Vaud pour y finir ses jours et, ayant pris sa retraite il y a deux ans, il s'était installé à Puidoux.

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Alpe 20
TÉL. 22 36 80 LAUSANNE

LAUSANNE - PATINOIRE DE MONTCHOISI
Mardi 11 février, à 20 h. 30

Lausanne-YOUNG-SPRINTERS

PRIX DES PLACES ET LOCATION: CONSULTEZ LES AFFICHES

Cinéma lausannois

A.B.C. Tél. 22 83 33
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
1^{re} vision - Technicolor - Parlé français
Un suspense intolérable d'après le roman de James Mayo
LES REQUINS VOLENT BAS
Vince Edwards, Judy Geeson, Diana Dors, Peter Vaughan

Athènes Tél. 23 24 13
14.30, 20.00 16 ans
Dernier jour
Le film de plus célèbre du monde
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
Parlé français
Faveurs supprimées

Atlantic Tél. 22 11 44-48
14.30, 17.00, 20.30 3^e semaine 10 ans
Unanimité de la presse - Un prodigieux succès de Jean Girault
LE GENDARME SE MARIE
avec la brigade du rire: Louis de Funès, Jean Lefebvre, Christian Marin, Cinémascope couleur - Faveurs susp.

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00
18 ans rév.
Parlé français
Grande première suisse. Carol Baker, Jean Sorel et George Hilton dans un film captivant et émouvant
L'ADORABLE CORPS DE DEBORAH
Un couple de jeunes mariés pendant leur lune de miel

Bourg Tél. 21 34 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Parlé français
Première vision
Véritable documentaire sur la sorcellerie
SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES
réalisé par Benjamin Christensen, en Suède, 1922. Cet exceptionnel chef-d'œuvre est le plus étonnant des films fantastiques. Faveurs suspendues à 21 h.

Capitale Tél. 21 81 23
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision - Technicolor
Un film policier d'un genre nouveau
LES TUEURS SONT LACHÉS
Patrick O'Neal, John Hackett, Herbert Lom, Eric Portman, Peter Van Eyck

Cinéc Tél. 22 74 99
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 7 ans
10^e semaine
Le tout dernier film de Walt Disney
LE LIVRE DE LA JUNGLE
Actualité locale: L'explosion de l'usine Carba - L'air au secours de Terre des hommes - Championnat suisse de patinage à l'artistique.

Colisee Tél. 52 51 25
15.00, 20.30, en français 18 ans
17.00, en anglais 1^{re} vision
Un film extraordinaire de Larry Peerce
New York... 3 heures du matin
L'INCIDENT
Une œuvre clé du cinéma mondial

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En couleurs - 1^{re} vision - Parlé français
Des femmes chez les monstres!
LE PEUPLE DES ABIMES
avec Eric Porter, Hildegard Knef, Suzanne Leich
Des créatures cruelles et fantastiques!

L'Éto Tél. 23 21 44
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 12 ans
En première. Le film de Frédéric Rossif et Albert Knobler. Un monument!
Un chef-d'œuvre
UN MUR A JERUSALEM
Texte de Joseph Kessel

Métropole Tél. 23 42 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
1^{re} Suisse romande - Scope - Couleurs
Il massimc del nuovo western all'italiana GIULIANO GEMMA
E PER TETTO UN CIELO DI STELLE
Version originale italiana - Parlé en italien - Sous-titré français-allemand

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 20.15, parlé français Couleur
17.00, parlé anglais, s.-t. fr. et all. 7 ans
Première vision
Après « Mary Poppins », une nouvelle comédie de Walt Disney
LE PLUS HEUREUX DES MILLIARDAIRES
Fred Mac Murray - Tommy Steele

Rex Tél. 23 43 27
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Seulement trois jours. Parlé français
Un western de George Finley - Couleur
ADIOS GRINGO
Giuliano Gemma, Evelyn Stewart, Robert Camardiel

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.30 3^e semaine 12 ans
Un très grand film de Georges Englund d'après le roman de Morris L. West, en GRANDE PREMIERE
LES SOULIERS DE SAINT PIERRE
avec Anthony Quinn, Oskar Werner, David Jansson, Vittorio de Sica, Barbara Jefford, Rosamaria D'Amico et Sir Laurence Olivier

Corsica-Renens Tél. 24 90 25
RELACHE

RENNES

Hôtel-Restaurant Maison du Peuple

Tout confort - Restauration soignée - Prix modérés
Terminus bus 7 et 50 m. gare CFF
Siège officiel des organisations ouvrières - Parc à disposition
Tél. (021) 34 02 20

Comptoir des sociétés du BAZAR DE L'ALE

vous donnera des suggestions intéressantes pour la création de prix souvenirs, récompenses, jupillés, coupes de sport, challenges, plaquettes, médailles.
Toujours des nouveautés
Tout pour l'organisation de vos fêtes, kermesses, etc.
On se charge de toutes gravures
Beau choix, prix intéressants
Location de verrerie, vaisselle
EWALD PETIT, LAUSANNE
Tél. (021) 22 22 14, rue de l'Alpe 30

Tempête sur New York

Six mille passagers bloqués au seul aéroport international Kennedy, aucun avion n'ayant pu décoller dimanche, les aéroports de la Guardia, de Newark, de Boston, interdits au trafic, tant au décollage qu'à l'atterrissage, toutes les écoles de New York et des environs fermées, arrêt total des trains desservant la grande métropole, interruption de certaines lignes de métro aérien et délais incroyables dans la desserte des autres lignes, toute circulation automobile, ou presque, arrêtée dans New York et ses faubourgs, telles sont les conséquences des plus fortes chutes de neige de l'année sur toute la partie nord-est des Etats-Unis.

Le trafic des voies ferrées au départ de New York est en outre perturbé sinon totalement interrompu et la gare de Pennsylvania Station a même annoncé dès dimanche soir que le trafic serait réduit à 50% au-

jourd'hui. On ne sait pas encore si les aéroports seront rouverts au trafic à partir de midi (17 h. gmt) lundi ou non.

Depuis plusieurs années New York n'avait pas connu une telle tempête. Elle avait été prévue pour minuit samedi, mais a en fait commencé à 7 h. du matin dimanche.

Dans la seule journée de dimanche et dans Manhattan seulement, 35 cm. de neige sont tombés et l'épaisseur est plus importante dans les faubourgs.

Dimanche, la circulation en ville était très réduite, mais de graves problèmes se sont posés aujourd'hui dès l'aube. Déjà dimanche en fin de journée, une sorte d'état d'urgence a été décrété. Il oblige les automobilistes à munir leur voiture de chaînes ou de pneus à neige, interdit le stationnement dans certaines artères, etc.

Berlin: Transit interdit aux membres de l'Assemblée fédérale de la RFA

«Neues Deutschland», organe du parti SED, a publié dimanche matin une ordonnance interdisant le transit par le territoire de l'Allemagne de l'Est à tous les participants, députés, membres des diètes provinciales, employés, etc., de l'Assemblée fédérale qui doit se réunir à Berlin-Ouest le 5 mars prochain pour y élire le nouveau président ouest-allemand.

L'ordonnance interdit également le passage vers Berlin-Ouest aux généraux, officiers, aux membres de l'état-major de la Bundeswehr ainsi qu'aux membres de la Commission de dé-

fense du Bundestag.

Enfin, elle frappe d'interdiction le transport à travers le territoire «de la RDA souveraine» de tout matériel devant servir aux travaux de l'Assemblée fédérale.

Le texte ne précise pas que ces dispositions sont seulement valables pour les voies d'accès terrestres. On sait, en effet, que les autorités de la RDA n'ont reçu de l'URSS — en vertu du statut de Berlin — aucune compétence en ce qui concerne la circulation dans les trois couloirs aériens qui relient Berlin à la RFA.

Paris intensifie ses livraisons d'armes au Biafra

Les livraisons d'armes françaises au Biafra ont augmenté cinq fois en l'espace de six mois et se chiffrent actuellement à 150 tonnes par semaine.

Cette révélation a été faite par le «Sunday Telegraph». John Michael, correspondant de l'hebdomadaire pour les affaires du Commonwealth, affirme que c'est bien là l'origine du mal. Le conflit anglo-français à propos du Nigéria a d'ailleurs été évoqué lors de la réunion de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) à Luxembourg. Plus de la moitié des armes sont transportées par la Côte d'Ivoire ou le Gabon au Biafra. C'est une organisation tenue par des Français qui effectue les achats et assure le transport des armes. Elle a des agents à Abidjan et à Libreville.

Selon le même journaliste, le général de Gaulle aurait décidé de tenter de faire éclater la Fédération du Nigéria, et ceci pour deux raisons: d'abord, le Nigéria constitue une menace pour l'influence française en Afrique occidentale: on connaît l'emprise économique et politique de la Fédération nigérienne en Afrique, deuxièmement la France souhaite, d'une façon générale, mettre fin à l'influence anglaise en Afrique, sans considération du danger et de la famine qui sont la conséquence d'une prolongation de la guerre, et l'auteur de l'article va même jusqu'à affirmer que la France orchestre une véritable campagne de haine contre la Grande-Bretagne en Afrique et en Europe.

NOUVELLES SUISSES

GROSSE ESCROQUERIE

Les polices genevoises et vaudoises enquêtent actuellement sur une grosse affaire de faux chèques qui s'étend à différents pays.

Au début de janvier, un client se présentait dans une des grandes banques de Genève, donnait son nom: Frans Ozmit, versait 3000 francs et demandait qu'un compte courant lui soit ouvert. La banque lui remet un carnet de chèques. Au début de février, le client en question revient avec un chèque de 28 000 dollars tiré par un établissement bancaire de New York à son nom. Il le confie à la banque, mais demande qu'on lui remette 50 000 fr., le reste devant être versé sur son compte courant. Le caissier vérifie. Il vient de recevoir un avis de tirage de New York qui confirme que le chèque présenté est

en ordre. La banque verse les 50 000 fr.

Le même jour, une succursale de Lugano de l'établissement bancaire genevois fait connaître à celui-ci qu'un Italien présente deux chèques l'un de 20 000 fr., l'autre de 22 000 fr. sur le compte courant d'Ozmit. Genève vérifie à New York l'authenticité du chèque de 28 000 dollars. New York répond qu'il s'agit d'un faux et qu'il en est de même de l'avis de tirage dont il est question plus haut.

Une corrélation est alors faite avec une autre affaire. Au début de la semaine, deux individus avaient remis à une maison de Lausanne un chèque, de la même série, de 84 700 dollars. La maison vaudoise, avant de remettre la marchandise, ayant voulu vérifier le chèque, les malfaiteurs avaient disparu. Le chèque était faux.

Coups de pistolet à un poste de douane

Dimanche, à la douane de Pierre-Grand, près de Troinex, un garde-frontière en patrouille apercevait deux individus qui se dirigeaient vers la France avec un sac de voyage. Le garde les rejoignit, leur demanda leurs papiers, prit le sac et les invita à le suivre jusqu'à la douane. En cours de route, un des suspects prit la fuite sur France. Le douanier tira un coup de pistolet dans la direction de ce dernier pour l'intimider, mais, au même moment, l'autre individu attaqua le douanier, lui prit son pistolet et lui porta un coup sur la tête avec la crosse de cette arme. Il profita de cette situation pour prendre la fuite, en tirant deux coups de feu en direction du douanier, mais sans l'atteindre. Le fuyard tira en-

core un troisième coup de pistolet en direction d'un douanier français qui arrivait sur les lieux et qui ici encore n'a pas été touché. Il réussit à disparaître en sautant sur la bicyclette du douanier suisse.

Le premier de ces individus qui avait passé en France a été arrêté sur la route d'Annemasse. Il s'agirait d'un nommé Rodriguez, de nationalité française qui, pour cette raison, ne pourra pas être extradé. Quant au second, il n'a pas encore été retrouvé.

Le sac de voyage pris par le douanier contenait 20 000 fr. suisses, des débris de coffre-fort, des mèches, des détonateurs et un explosif. Cet argent semble provenir d'un cambriolage commis dans un supermarché.

FRANCE: L'IMBROGLIO DE L'EMBARGO

La dernière réunion, au Palais-Bourbon, de la Commission de la défense nationale, où siègent nos amis Montalat, Longueque et Didier (rad.), était consacrée à l'embargo gaulliste contre Israël, et n'a pas manqué d'être surprenante.

Sur le fond du problème d'abord, M. Messmer, avec une sincérité qui a pu paraître indéniable, s'est éprement défendu d'être «personnellement» antisémite. Comment, alors, peut-il se trouver à l'aise pour mener une politique qui, d'évidence, est anti-israélienne et proarabe? C'est que, a-t-il répondu à plusieurs reprises, l'embargo français est avant tout un «acte politique» — d'où il reste à conclure qu'il ne visait pas d'objectif pratique, et qu'il n'était destiné qu'à marquer la nouvelle orientation de la diplomatie gaulliste.

Le ministre française des Armées, pour illustrer son propos, est allé assez loin. Si loin que les nouveaux amis arabes du général de Gaulle ne manqueront certainement pas de s'étonner qu'on les juge à Paris avec tant de scepticisme. «Israël a une aviation et une armée», a dit en substance M. Messmer, mais si les Arabes

ont des avions et des tanks, ils n'auront jamais ni aviation ni armée...

Tout ceci donne une bonne mesure du cynisme gaulliste. Si l'on comprend bien toute l'opération, il s'est agi pour de Gaulle de frapper un faux grand coup, propre à le hausser au niveau des «grandes puissances» (O vanité!), en rompant publiquement les accords passés avec Israël, mais sans, pour autant, handicaper pratiquement l'Etat d'Israël.

Admettons que tout cela soit vrai — et pourquoi pas! — il reste que:

1° Les Arabes vont à avoir à baisser de quelques tons leurs chants à la gloire du proarabisme de de Gaulle, dont un ministre vient d'exprimer le mépris qu'il leur porte.

2° Les Israéliens, qui n'avaient pas attendu tout cela pour faire leur bilan, qui, dès le premier jour, disaient bien que l'embargo n'aurait pas, dans l'immédiat, de conséquences stratégiques très fâcheuses, ne peuvent que rester irrités du préjudice «moral» que leur a causé la trahison française.

Enfin, il va sans dire que la décision de de Gaulle a eu des répercussions sur les autres «clients» de la France en matière d'armes. M.

Messmer, interrogé par notre camarade Montalat au sujet de la confiance que notre pays suscite encore, a bien dû reconnaître que la Belgique s'est d'ores et déjà inquiétée de savoir si, éventuellement, elle pourrait connaître les mêmes désagréments qu'Israël... La cote européenne du général ne cesse de grandir.

Sur la façon dont les choses se sont passées à la Commission de la défense nationale, il y aurait aussi beaucoup à dire. Seul parmi les UDR, M. Hébert a préféré ne pas participer au vote, plutôt que de refuser, comme ses amis, la condamnation de l'embargo. Les communistes, eux aussi, n'ont pas voulu condamner le choix gaulliste. Les giscardiens, en revanche, se sont abstenus sur ce premier texte et en ont présenté un second, dans lequel ils demandaient benoîtement qu'à l'embargo contre Israël correspondit un embargo contre les Arabes. Inutile de dire qu'ils n'ont pas été suivis par la majorité de la majorité, rappelée à l'ordre par M. Sanguinetti... Mais qui doit n'y plus rien comprendre.

Jean-Pierre PERET.
(«Le Populaire de Paris».)

● VIENNE. — Dans une lettre adressée au Comité central du Parti communiste tchécoslovaque, le chef du Parti communiste soviétique, M. Brejnev, et le chef du gouvernement, M. Kossyguine, ont fait part de leur mécontentement au sujet de l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie.

● PARIS. — M. Las Vergnas, doyen de la Sorbonne, a abandonné ses fonctions de directeur de la Faculté pilote de Vincennes, qui a été créée l'automne dernier.

● LONDRES. — «Le Concorde fera un vol inaugural en mars prochain, mais une importante erreur de conception a été décelée dans la section arrière de l'appareil et il faudra peut-être un an pour la rectifier», a affirmé dimanche le «Sunday Telegraph», mais cette nouvelle est démentie par les milieux officiels.

● BOLOGNE. — Fermé en ce qui concerne la condamnation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, prudence sinon ambiguïté en matière de politique intérieure: telles sont les principales impressions qui se dégagent du rapport de M. Longo devant le deuxième congrès national du Parti communiste italien.

UN BRAS PRESQUE NORMAL

Des amputés du bras, dont certains le furent au Vietnam, expérimentent depuis peu un bras artificiel de six livres constitué de métal et de plastique, mis au point par l'Hôpital de réadaptation de Philadelphie.

Ce bras artificiel est doté d'une batterie qui, reliée par des électrodes à certains centres nerveux des muscles de l'épaule, permet tous les mouvements d'un bras normal. Les impulsions nerveuses transmises par le cerveau jusqu'au électrodes permettent en effet de le mouvoir dans tous les sens et de manœuvrer la main artificielle.

Nixon bientôt en Europe



Le président Nixon a fait savoir jeudi lors de la deuxième conférence de presse depuis son entrée en fonctions qu'il entreprendra un voyage en Europe le 23 février. Notre photo de Washington montre Nixon lors de sa conférence de presse.

● NAPLES. — De violentes échauffourées ont éclaté dimanche, au début de l'après-midi dans le centre de Naples, entre un millier de manifestants appartenant aux Jeunesses du Mouvement social italien (néo-fasciste) et les forces de l'ordre. Une dizaine de personnes, en majorité des policiers, ont été plus ou moins grièvement blessées.

● TEL-AVIV. — Une dizaine de roquettes Katyoucha ont été tirées dimanche soir à partir du territoire jordanien en direction d'une usine de potasse dans la région de la mer Morte; un civil israélien a été blessé, annonce un communiqué militaire israélien.

● PORTSMOUTH. — Une vingtaine de chalutiers soviétiques, faisant partie d'une flottille de soixante croisant actuellement au large de la côte de la Virginie (USA), ont pénétré à l'intérieur de la zone de pêche de douze miles (19 km.) réservée aux bateaux de pêche américains.

● PARIS. — Tous les soins nécessités par des maladies graves sont désormais entièrement remboursés en France par la Sécurité sociale. C'est ce qui résulte d'un décret que vient de prendre M. Schumann, ministre des Affaires sociales.

● WASHINGTON. — Il faut s'attendre à une réduction substantielle du budget américain de la défense nationale pour 1969-1970, qui atteint le chiffre record de 81 milliards de dollars. C'est ce qui ressort des déclarations faites par deux hommes politiques influents, le sénateur démocrate Mansfield et le sénateur républicain Javits.

M. Ky en hippie!

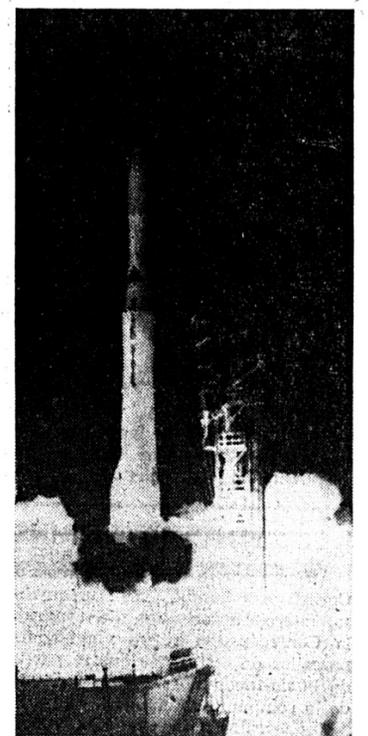
M. Ky, le vice-président du Vietnam du Sud, qui est rentré de Paris dimanche, est apparu sur la passerelle, à l'aéroport de Saïgon, en costume hippie, à fines rayures et col dur. La sensation fut grande dans les rangs des reporters. M. Ky s'expliqua: «Ce n'est pas une tenue «Mao», ni «Nehru», mais «prêtre catholique». (Réd.: Et pendant que M. Ky fait ainsi le clown, les Vietnamiens continuent à mourir...)

● BELGRADE. — Commentant la nouvelle proposition de Moscou au Gouvernement de la République fédérale allemande concernant le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, «Politika», organe de la Ligue des communistes yougoslaves, estime que cette proposition est beaucoup plus souple que toutes celles faites jusqu'à présent et qu'elle pourrait contenir certaines concessions politiques à l'Allemagne de l'Ouest.

● PARIS. — Une procédure disciplinaire a été engagée contre 181 des 500 étudiants qui avaient occupé, le 23 janvier dernier, certains bâtiments de la Faculté de Vincennes.

● BOGOTA. — A la tête de deux mille de ses concitoyens, une femme s'est emparée de tous les édifices publics de la ville colombienne de Toca (département de Boyaca) pour protester contre le népotisme qui y régnait et a fait jeter en prison le maire, le commandant de la police et les fonctionnaires communaux. Cette femme, Victoria Camacho de Azula, affirme qu'une même famille était parvenue à se faire attribuer les plus importantes charges officielles et accuse les autorités locales d'avoir commis diverses irrégularités.

Pour mieux communiquer



Une nouvelle station de relais a été placée dans l'espace. En effet, la semaine dernière, une fusée (notre photo) a décollé de Cap Kennedy avec un nouveau satellite de communications à bord. Cet instrument permettra de transmettre 1200 appels téléphoniques ou quatre transmissions télévisées d'un continent à l'autre à la fois.

VARSOVIE: ÉTUDIANTS SÈVÈREMENT CONDAMNÉS

Quatre étudiants de Varsovie, en détention depuis les émeutes estudiantines de mars 1968, Adam Michnik, Henryk Szlajfer, Barbara Torunczyk et Wiktor Gorrecky ont été condamnés samedi soir respectivement à trois ans, deux ans, deux ans et vingt mois de prison.

Ces quatre étudiants étaient considérés comme les meneurs des manifestations universitaires qui s'étaient déroulées à Varsovie au printemps dernier.

Le procès avait été ouvert le 16 janvier devant le Tribunal de Varsovie. Le chef d'accusation retenu contre les quatre étudiants était «la constitution d'une organisation politique clandestine».

La presse polonaise s'était notamment attachée au cours des derniers mois à stigmatiser leurs activités «révisionnistes» ainsi que leurs «accointances» avec les milieux cosmopolites et sionistes.

● LE CAIRE. — La réunion des quatre «Grands» se tiendra en mars prochain, a titré en manchette le quotidien «Al Goumbourya», dimanche matin.

● HOUSTON. — W. Schirra, qui a participé à trois vols dans l'espace, a demandé officiellement à être libéré de la marine américaine et du corps des cosmonautes américains à partir du 1^{er} juin. Schirra, qui a 45 ans, cherche à entrer dans l'industrie privée.